

ÉTATS FINANCIERS 2013



RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Les états financiers ci-joints de la Société interaméricaine d'investissement ont été traduits en français à partir des textes anglais et espagnol. Les états financiers en anglais et en espagnol ont été examinés par des réviseurs comptables indépendants de la Société. Le rapport des réviseurs sur l'examen effectué ainsi que leur opinion apparaissent dans les textes anglais et espagnol des États financiers.

BILAN

	31 DÉCEMBRE	
N MILLIERS DE DOLLARS DES ÉTATS-UNIS (SAUF DONNÉES CONCERNANT LES ACTIONS)	2013	2012
CTIF		
Espèces et valeurs assimilables	\$ 18 273	\$ 28 438
Titres de placement		
Disponibles à la vente	381 634	149 571
Pour activité boursière	312 589	535 439
Détenus jusqu'à échéance	40 119	40 335
Investissements		
Prêts	1 026 659	1 061 679
Moins provisions pour pertes	(47 056)	(47 414)
_	979 603	1 014 265
Participations (12 457 et 14 673 dollars, respectivement,		
à leur juste valeur)	26 052	26 637
Total des investissements	1 005 655	1 040 902
Montants à recevoir et autres éléments d'actif	28 535	19 828
Total de l'actif	\$ 1 786 805	\$ 1 814 513
ASSIF ET CAPITAL		
Montants à payer et autres éléments de passif	\$ 29 441	\$ 63 969
Intérêts et commissions d'engagement à payer	2 036	2 606
Emprunts à court terme	121 167	21 498
Emprunts et créances à long terme	782 335	947 860
Total du passif	934 979	1 035 933
Capital		
Autorisé :		
70 590 et 70 590 actions respectivement (valeur nominale de 10 000 dollars)		
Actions souscrites :		
70 440 et 68 979 actions respectivement		
(valeur nominale de 10 000 dollars)	704 400	689 790
Moins souscriptions à recevoir	(10 700)	(400)
_	693 700	689 390
Bénéfices non répartis	156 810	137 604
Cumul des autres éléments du résultat étendu	1 316	(48 414)
Total du capital	851 826	778 580
Total du passif et du capital	\$ 1 786 805	\$ 1 814 513

Les notes font partie intégrante des états financiers.

COMPTE DE RÉSULTAT

	EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE		
N MILLIERS DE DOLLARS DES ÉTATS-UNIS	2013	2012	
REVENUS			
Investissements sous forme de prêts			
Interêts et commissions	\$ 47 161	\$ 48 537	
Autres revenus	801	1 357	
	47 962	49 894	
Investissements sous forme de participations			
Plus-values sur vente de participations	3 269	248	
Variations de la juste valeur	735	(48)	
Dividendes	401	527	
Autres revenus	30	67	
	4 435	794	
Titres de placement	9 944	9 109	
Services-conseils, cofinancements et autres revenus	6 001	3 562	
Total des revenus	68 342	63 359	
Frais des emprunts et de la dette à long terme	16 363	17 173	
Total des revenus, déduction faite des charges d'intérêts	51 979	46 186	
RÉCUPÉRATION/DOTATION AUX PROVISIONS POUR PERTES SUR PRÊTS	(10 104)	188	
RÉDUCTIONS DE VALEUR AUTRES QUE TEMPORAIRES SUR LES PARTICIPATIONS (TOUTES LIÉES AU CRÉDIT)	49	_	
CHARGES D'EXPLOITATION			
Dépenses administratives	42 210	39 952	
Plus ou moins-values nettes sur opérations de change	165	(63)	
Autres dépenses	6	311	
Total des charges d'exploitation	42 381	40 200	
Résultat avant activités d'assistance technique	19 653	5 798	
		000	
Activités d'assistance technique	447	238	

ÉTAT DU RÉSULTAT ÉTENDU

	EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE			
EN MILLIERS DE DOLLARS DES ÉTATS-UNIS	2013	2012		
RÉSULTAT NET	\$ 19 206	\$ 5 560		
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU				
Constatation des variations d'éléments d'actif et de passif				
au titre des régimes de retraite et du RPPR — Note 15	49 221	(10 260)		
Plus-value latente sur les titres de placement disponibles				
à la vente — Note 3	509	473		
Total des autres éléments du résultat étendu	49 730	(9 787)		
RÉSULTAT ÉTENDU	\$ 68 936	\$ (4 227)		

Les notes font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

EN MILLIERS DE DOLLARS DES ÉTATS-UNIS	ACTIONS SOUSCRITES	BÉNÉFICES NON DISTRIBUÉS	CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU	CAPITAL SOCIAL*	TOTAL CAPITAUX PROPRES
Au 31 décembre 2011	70 480	\$ 132 044	\$ (38 627)	\$ 684 329	\$ 777 746
Exercice clos au 31 décembre 2012					
Résultat net	_	5 560	_	_	5 560
Autres éléments du résultat étendu	_	_	(9 787)	_	(9 787)
Variation des actions souscrites	(1 501)	_	_	_	_
Versements reçus au titre du capital social souscrit	_	_	_	5 061	5 061
Au 31 décembre 2012	68 979	\$ 137 604	\$ (48 414)	\$ 689 390	\$ 778 580
Exercice clos au 31 décembre 2013					
Résultat net	_	19 206	_	_	19 206
Autres éléments du résultat étendu	_	_	49 730	_	49 730
Variations des actions souscrites	1 461	_	_	_	_
Versements reçus au titre du capital social souscrit	_	_	_	4 310	4 310
Au 31 décembre 2013	70 440	\$ 156 810	\$ 1316	\$ 693 700	\$ 851 826

^{*}Déduction faite des souscriptions à recevoir.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

	EXERCICE CLO	S AU 31 DÉCEMBRE
EN MILLIERS DE DOLLARS DES ÉTATS-UNIS	2013	2012
LUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT		
Décaissements de prêts	\$ (306 702)	\$ (352 732)
Décaissements de participations	(7 130)	(2 628)
Remboursements de prêts	338 198	283 544
Ventes de participations	8 273	3 510
Échéances des titres détenus jusqu'à échéance	_	6 000
Titres disponibles à la vente		
Achats	(251 920)	(133 596)
Ventes et échéances	20 217	15 000
Dépenses d'investissement	(1 274)	(1 170)
Produit de la vente d'actifs recouvrés	· · · ·	· ·
	9 746	2 334
Flux de trésorerie nets liés aux opérations d'investissement	\$ (190 592)	\$ (179 738)
LUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		
Remboursements des emprunts, valeur nette	(111 662)	(101 979)
Produit de l'émission d'emprunts	50 000	411 472
Souscriptions au capital	4 310	5 061
Flux de trésorerie nets liés aux opérations de financement	\$ (57 352)	\$ 314 554
LUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'EXPLOITATION		
	40.000	F FC0
Résultat net	19 206	5 560
Ajustements pour rétablir la concordance entre le résultat net		
et les flux de trésorerie nets liés à l'exploitation :	(0.000)	(0.40)
Plus-values réalisées sur vente de participations	(3 269)	(248)
Variation de la juste valeur des participations	(735)	48
Variation des montants à recevoir et autres éléments d'actif	5 266	2 810
Récupération/dotation aux provisions pour pertes sur prêts	(10 104)	188
Plus-values latentes sur titres de placement	(8 525)	(6 886)
Variation des montants à payer et autres éléments de passif	749	5 459
Variation des actifs nets du régime de retraite et du RPPR	4 003	3 811
Moins-values réalisées sur instruments dérivés non spéculatifs,		
valeur nette	_	(23)
Plus-values réalisées sur les emprunts à la juste valeur, valeur nette	_	307
Autres, valeur nette	6 839	2 477
	(5 776)	7 943
Titros de placement pour estivité houraière		
Titres de placement pour activité boursière	(024, 400)	(4.750.004)
Achats	(831 488)	(1 756 884)
Ventes, échéances et remboursements	1 055 669	1 577 747
	224 181	(179 137)
Flux de trésorerie nette liés à l'exploitation	\$ 237 611	\$ (165 634)
cidence nette des variations de taux de change sur espèces		
et valeurs assimilables	168	2
ariation nette des espèces et valeurs assimilables	(10 165)	(30 816)
spèces et valeurs assimilables au 1er janvier	28 438	59 254
spèces et valeurs assimilables au 31 décembre	\$ 18 273	\$ 28 438
sheeps of Agicals assimilaries an of accelling	9 10 213	9 20 430
formations complémentaires :		
Intérêts versés au cours de l'exercice	\$ 15 129	\$ 15 503
Charles Control of the Control of th		

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

OBJET

La Société interaméricaine d'investissement (la Société) est une institution multilatérale qui a été constituée en 1986 et est entrée en activité en 1989 avec pour mission de promouvoir le développement économique de ses pays membres d'Amérique latine et des Caraïbes par le biais du financement des petites et moyennes entreprises. La Société accomplit cette mission, conjointement avec des investisseurs privés, en octroyant des prêts et en prenant des participations lorsque le capital privé n'est pas suffisamment disponible à des conditions raisonnables ; elle joue également un rôle de catalyseur en mobilisant du financement complémentaire de projets auprès d'autres investisseurs et prêteurs, par le biais de cofinancements ou de syndications de prêts, de sous-participations, de prises fermes et de garanties. Outre le financement de projets et la mobilisation de ressources, la Société offre à ses clients des services-conseils financiers et techniques. Le capital social de la Société est fourni par les pays membres. La Société mène ses opérations principalement en dollars des États-Unis et son territoire d'exploitation est limité aux vingt-six pays membres de la région. La Société est membre du Groupe de la Banque interaméricaine de développement (Groupe BID) qui comprend également la Banque interaméricaine de développement (BID) et le Fonds multilatéral d'investissement (MIF).

1. BASE DE PRÉSENTATION

Les principes appliqués par la Société en matière de comptabilité et de présentation des informations financières sont conformes aux principes comptables généralement admis aux États-Unis (GAAP). Toute référence faite dans les présentes notes aux GAAP publiés par le Conseil des normes comptables financières (FASB) est une référence à la codification des normes comptables du FASB, parfois dénommée Codification ou ASC.

Tous les montants présentés dans les états financiers ci-joints et les notes sont exprimés, sauf indication contraire, en milliers de dollars des États-Unis d'Amérique (dollars des États-Unis ou \$), qui est la monnaie fonctionnelle de la Société.

2. RÉCAPITULATIF DES PRINCIPALES POLITIQUES COMPTABLES

Emploi d'estimations — La préparation d'états financiers exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui affectent les montants portés à l'actif et au passif, les informations données sur des éléments d'actif et de passif éventuels à la date de la présentation des états financiers ainsi que les montants déclarés des revenus et des dépenses au cours de la période considérée. Les chiffres réels peuvent diverger de ces estimations. La détermination de la suffisance des provisions pour pertes sur les prêts et les garanties, et l'estimation de la perte de valeur autre que temporaire des prêts et participations, de la juste valeur de certains titres de placement, prêts et participations, emprunts et instruments dérivés, ont été faites avec beaucoup de discernement, tout comme l'a été le calcul du coût net des prestations périodiques du régime de retraite et des prestations complémentaires au personnel retraité ainsi que la valeur actualisée des obligations de prestations. Les opérations de la Société comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il est possible que l'évolution de la conjoncture économique puisse avoir un effet négatif sur la situation financière de la Société.

Espèces et valeurs assimilables — Des instruments d'investissement hautement liquides achetés avec une échéance d'origine inférieure ou égale à trois mois, autres que ceux détenus comme titres pour activité boursière, sont considérés comme des valeurs assimilables à des espèces. La Société peut détenir des dépôts bancaires d'un montant supérieur aux limites assurées par la FDIC.

Titres de placement — Dans le cadre de la stratégie d'ensemble de gestion de son portefeuille, la Société investit dans des titres de sociétés et des titres d'État et d'organismes étatiques, conformément à ses critères d'investissement. Parmi ces titres figurent des obligations à taux fixe et flottant, des bons à court, moyen ou long terme, des certificats de dépôt, des effets de commerce et des fonds communs de placement.

Les titres de placement que détient la Société sont classés en fonction de l'intention qu'avait la direction au moment de leur achat et sont comptabilisés à la date de l'achat. Le portefeuille de titres que la Société classe en tant qu'activité boursière est comptabilisé à sa juste valeur, les plus et moins-values latentes étant inscrites à la rubrique revenu provenant de titres de placement. Les titres à échéance fixe classés dans la catégorie détenus jusqu'à échéance sont des titres que la Société a la capacité et l'intention de détenir jusqu'à leur échéance et qui sont comptabilisés à leur coût amorti. Tous les autres titres sont classés dans la catégorie disponibles à la vente et sont comptabilisés à leur

7

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

juste valeur, les plus ou moins-values latentes nettes étant inscrites à la rubrique cumul des autres éléments du résultat étendu. Les intérêts et dividendes sur titres, l'amortissement de primes d'émission et l'accroissement des escomptes, ainsi que les plus et moins-values réalisées sur les titres pour activité boursière et les titres disponibles à la vente, sont comptabilisés dans la rubrique revenu provenant de titres de placement. Les investissements qu'effectue la Société dans des titres de créance des marchés d'Amérique latine et des Caraïbes par suite de ses activités de développement sont classés dans la catégorie détenus jusqu'à échéance et comptabilisés au bilan à leur coût amorti.

La Société évalue ses titres disponibles à la vente et détenus jusqu'à échéance dont la valeur est devenue inférieure à leur coût amorti pour déterminer en fin d'exercice si cette baisse de la juste valeur est autre que temporaire. La Société tient compte de divers facteurs pour déterminer si une baisse de la juste valeur est autre que temporaire, tels que la situation financière de l'émetteur, l'incidence des variations des taux d'intérêts et des écarts de crédit, la durée prévue du redressement et d'autres informations quantitatives et qualitatives. La valorisation de la réduction de valeur des titres est un processus sujet à estimation, discernement et incertitude et a pour objet de déterminer si la baisse de la juste valeur des titres de placement doit être constatée dans les résultats de l'exercice en cours. Au titre des risques et incertitudes figurent l'évolution de la conjoncture économique générale et l'évolution future de l'évaluation des facteurs susmentionnés. On s'attend à ce que ces facteurs évoluent à l'avenir. Pour les baisses de valeur des titres disponibles à la vente et détenus jusqu'à échéance qui sont considérées comme autres que temporaires, la tranche liée au crédit d'une perte de valeur autre que temporaire est constatée dans les résultats et la tranche non liée au crédit est constatée dans le cumul des autres éléments du résultat étendu.

Investissements sous forme de prêts et de participations — Les engagements d'investissement sous forme de prêts et de participations constituent des obligations juridiques dès que le contrat de prêt ou de participation est signé et sont comptabilisés comme des éléments d'actif lorsqu'ils sont décaissés. Les prêts sont comptabilisés à concurrence de leur encours en principal, corrigé des provisions pour pertes. Dans certains cas, la Société obtient des nantissements, notamment sous forme d'hypothèques et de garanties de tiers. Les participations comprennent des participations directes et des participations dans des sociétés du type limited partnerships et structures similaires (LP). Les participations directes et dans certaines LP pour lesquelles la Société maintient un compte de participation au capital mais sur lesquelles elle n'exerce pas une influence significative, sont comptabilisées à leur coût diminué le cas échéant des pertes de valeur. Pour toutes les autres participations dans des LP, la Société a choisi la méthode de la juste valeur pour les participations dans des LP conformément à l'ASC 825.

La Société considère qu'un prêt est douteux lorsque, en fonction d'événements et informations récents, il est probable que la Société ne soit pas en mesure de recouvrer tous les montants dus conformément aux termes du contrat de prêt. Les informations et les événements concernant l'emprunteur et/ou le contexte économique et politique dans lequel il évolue dont il est tenu compte pour déterminer si un prêt est douteux sont notamment les suivants : les difficultés financières de l'emprunteur, la position concurrentielle de l'emprunteur sur le marché, le risque lié aux actifs sousjacents donnés en garantie, la volonté et la capacité du promoteur à soutenir l'investissement et le risque lié à l'équipe de direction ainsi que les conflits géopolitiques et les crises macro-économiques.

Pour les investissements sous forme de participations qui ne sont pas évalués à la juste valeur, l'analyse de réduction de valeur est effectuée sur la base des renseignements financiers les plus récents et des rapports de recherche disponibles à ce sujet. Sont également prises en compte les tendances du secteur de l'émetteur, les performances passées de l'entreprise ainsi que l'intention de la Société de conserver la participation sur une longue durée. Lorsque la réduction de valeur est identifiée et considérée comme non temporaire, la participation est comptabilisée à sa juste valeur réduite qui devient la nouvelle valeur comptable de la participation. Les pertes pour réduction de valeur ne sont contrepassées pour tenir compte de la récupération ultérieure de valeur de la participation que lorsque celle-ci est vendue avec plus-value.

Entités à détenteurs de droits variables — L'ASC 810 intitulée Consolidation prévoit la consolidation lorsque l'entité déclarante est le bénéficiaire principal d'une entité à détenteurs de droits variables (EDDV) ou, si une entité ne répond pas aux éléments de définition d'une EDDV, la consolidation est nécessaire si l'entité déclarante dispose d'une participation majoritaire au capital d'une entité. La Société a évalué les entités dans lesquelles elle investit et les autres entités avec lesquelles elle a des accords contractuels et autres, et a conclu qu'elle n'est le bénéficiaire principal d'aucune EDDV et qu'elle n'a une participation variable significative dans aucune EDDV qui nécessiterait une communication d'informations financières.

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

En outre, la Société ne détient aucune participation majoritaire dans aucune autre entité et n'exerce aucune influence significative sur aucune entité. La Société détient des participations dans certains fonds d'investissement qui sont structurés sous forme de LP. Les participations directes de la Société et certaines de ses participations dans des LP sont comptabilisées au coût. Les participations de la Société dans toutes les autres LP sont comptabilisées à la juste valeur conformément à l'ASC 820.

Provision pour pertes sur prêts — La Société inscrit au bilan la baisse ou l'amélioration de la performance du portefeuille de prêts par le biais de provisions pour pertes sur les investissements sous forme de prêts, en enregistrant une dotation ou une récupération de la provision pour pertes sur le résultat net, accroissant ou diminuant ainsi la provision pour pertes sur les investissements sous forme de prêts. Les prêts éliminés du bilan, ainsi que tout recouvrement ultérieur, sont comptabilisés dans le compte de provisions pour pertes. La provision pour pertes est maintenue par la direction de la Société à un niveau qu'elle juge adéquat pour absorber les pertes estimées probables sur son portefeuille de prêts. La direction se fonde par ce faire sur le degré de risque et les performances de chaque prêt individuel, la conjoncture économique et d'autres facteurs qu'elle considère importants.

La provision pour pertes sur les investissements sous forme de prêts correspond aux estimations tant de pertes probables déjà identifiées (provisions spécifiques) que de pertes probables inhérentes au portefeuille mais non identifiables spécifiquement (provisions générales).

La détermination des provisions pour pertes probables identifiées représente l'avis de la direction sur la solvabilité de l'emprunteur et est établie par le biais de l'examen périodique des prêts individuels. Cette estimation prend en compte toutes les preuves disponibles y compris, le cas échéant, la valeur actualisée des flux de trésorerie prévus au taux d'origine du contrat de prêt, la juste valeur des actifs donnés en garantie moins les coûts d'aliénation et d'autres données de marché. Compte tenu de l'objet de la Société et de la nature des prêts, la valeur sur le marché secondaire n'est habituellement pas disponible.

Les provisions pour pertes attribuées au reste du portefeuille de prêts sont établies par le biais d'une estimation de la perte probable inhérente au portefeuille en se fondant sur diverses analyses. Chaque prêt est noté en fonction de son risque et l'estimation de la perte découle de chaque catégorie de notation. La notation est fondée sur l'expérience passée et les données de marché qui sont disponibles et comprend le risque pays, le risque de corrélation ou de contagion des moins-values entre les marchés, l'inexécution des garanties du promoteur ou des accords de soutien, ainsi que l'analyse des états financiers préparés conformément à des principes comptables autres que les GAAP. Les estimations de perte proviennent de données du secteur et de données passées de la Société. Aucun changement n'a été apporté, au cours des exercices présentés, à la politique comptable de la Société ni aux méthodologies employées pour estimer ses provisions pour pertes sur les investissements sous forme de prêts.

Les prêts sont sortis du bilan lorsque la Société a épuisé tous les moyens possibles de recouvrement, en réduisant les provisions pour pertes sur les investissements sous forme de prêts. Ces réductions des provisions sont partiellement compensées par les recouvrements liés à des prêts précédemment sortis du bilan.

Constatation des produits de prêts — Les intérêts et les commissions sont comptabilisés en tant que revenu dans la période où ils sont produits. La Société n'enregistre pas de revenu sur les prêts s'il existe un doute quant aux possibilités de recouvrement ou, en règle générale, si le paiement du principal ou des intérêts accuse plus de 90 jours d'arriéré. Tout intérêt couru non perçu concernant un prêt à intérêt non comptabilisé est déduit du revenu et n'est ensuite constaté qu'à mesure de la réception des paiements ; le prêt ne peut être ensuite reclassé comme prêt productif qu'une fois que, de l'avis de la direction, l'emprunteur a démontré sa capacité à payer régulièrement les échéances en principal et intérêts.

Les frais et commissions de montage de prêt sont constatés d'avance et amortis sur la durée du prêt.

Constatation des produits de participations — Les dividendes et les participations bénéficiaires provenant des investissements sous forme de participation qui sont comptabilisés selon la méthode du coût sont constatés comme revenu lorsqu'est déclarée et versée ladite distribution. Les plus-values sur la vente ou le rachat de participations comptabilisées à leur coût assorti d'une réduction de valeur sont constatées en tant que revenu lors de leur cession.

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

En ce qui concerne les LP comptabilisées à la juste valeur au titre de l'option de juste valeur, il est tenu compte des plus ou moins-values latentes pour l'évaluation de la valeur d'actif net et la comptabilisation se fait au compte de résultat en tant que variation de la juste valeur de l'investissement.

Garanties — La Société offre des garanties de crédit couvrant, sur une base de risque partagé, les obligations de tiers relatives à des prêts ou à des titres émis à l'appui de projets situés dans un pays membre pour améliorer leur solvabilité et leur permettre de conclure une vaste gamme d'opérations commerciales. Ces garanties financières sont des engagements pris par la Société qui garantissent l'exécution des paiements de l'emprunteur à un tiers. La politique de la Société visant à exiger un nantissement concernant ces instruments et le type de nantissement détenu est généralement la même que pour les prêts. Les garanties sont considérées comme émises lorsque la Société signe la convention de garantie, comme encours lorsque l'obligation financière sous-jacente est encourue vis-à-vis du tiers et comme appelées lorsque l'obligation de la Société au titre de la garantie est mise en jeu. Il y a deux obligations liées aux garanties, à savoir (1) l'obligation d'être prêt à l'exécution et (2) l'obligation éventuelle d'effectuer des paiements futurs. L'obligation d'être prêt à l'exécution est constatée à sa juste valeur à la date à laquelle elle est émise. L'élément de passif éventuel lié à la garantie financière est constaté lorsqu'il est probable que la garantie sera mise en jeu et lorsque l'on peut raisonnablement estimer le montant de la garantie. Tous les éléments de passif disponibles sur demande et éventuels liés aux garanties sont inscrits au poste autres éléments de passif. L'écriture de contrepartie pour les montants reçus ou à recevoir est inscrite au bilan au poste autres éléments d'actif. Si les garanties sont mises en jeu, le montant décaissé est constaté comme un investissement sous forme de prêt et des provisions spécifiques sont fixées sur la base de la perte probable estimée. Le revenu est acquis à mesure que la Société est dégagée du risque à l'expiration ou à la liquidation de la garantie.

Activités de gestion des risques: instruments dérivés utilisés à des fins non spéculatives — Dans le cadre de sa gestion des risques financiers, la Société conclut des opérations sur divers instruments dérivés. Elle gère son risque de fluctuation des taux d'intérêts par le biais de produits financiers dérivés tels que des swaps de taux d'intérêt et des options position acheteur (c'est-à-dire des garanties de taux plafond). Les instruments dérivés modifient les caractéristiques de taux d'intérêt de l'instrument financier en question pour produire le taux d'intérêt souhaité et aucun n'est dans une relation de comptabilité de couverture. La Société n'a pas recours aux instruments dérivés à des fins spéculatives.

Les instruments dérivés figurent au bilan à leur juste valeur et sont classés comme élément d'actif ou de passif, selon leur nature et le montant net de leur juste valeur. Toute variation de la juste valeur des instruments dérivés liés à des emprunts est comptabilisée au poste frais des emprunts et de la dette à long terme.

L'instrument dérivé de la Société a été remboursé en juin 2012. Cet instrument dérivé n'était pas dans une relation de couverture de trésorerie ou de juste valeur. La Société n'a détenu aucun instrument dérivé en 2013.

Revenus de services-conseils constatés d'avance — Certains revenus liés aux services-conseils pour des fonds extérieurs sont constatés d'avance et amortis sur la durée des services concernés. Ces honoraires sont intégrés au compte de résultat au poste services-conseils, cofinancements et autres revenus.

Charges constatées d'avance — Les coûts relatifs à l'émission de titres de créance et autres accords financiers sont constatés d'avance et amortis sur la durée de vie du titre de créance correspondant, selon une méthode d'amortissement linéaire qui est proche de la façon dont les coûts seraient constatés selon la méthode de l'intérêt réel.

Immobilisations — La Société comptabilise les immobilisations à leur coût moins l'amortissement cumulé et les amortit selon la méthode d'amortissement linéaire sur la durée de vie estimée des immobilisations, à savoir de trois à sept ans.

Opérations en devises — Les éléments d'actif et de passif non libellés en dollars des États-Unis sont convertis à leur contrevaleur en dollars des États-Unis sur la base du taux de change auquel l'élément d'actif ou de passif pourrait être raisonnablement liquidé à ladite date. Les revenus et les dépenses sont convertis chaque mois à un montant proche du taux de change moyen pondéré. Les plus et moins-values qui en résultent sont intégrées au poste plus ou moins-values sur opérations de change, valeur nette.

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Juste valeur des instruments financiers — La Codification requiert que les entreprises fournissent des informations sur la juste valeur estimée de leurs instruments financiers et leur évaluation de juste valeur, que ces valeurs soient ou non comptabilisées au bilan.

Les GAAP définissent la juste valeur comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un élément d'actif ou payé pour céder un élément de passif (c'est-à-dire le « prix de sortie ») d'une cession ordonnée entre des intervenants du marché à la date d'évaluation dans des conditions courantes de marché. L'évaluation de la juste valeur suppose en outre qu'une transaction pour la vente d'un élément d'actif ou de passif survient sur le marché principal ou, en l'absence de marché principal, sur le marché le plus avantageux pour l'élément d'actif ou de passif.

Pour déterminer la juste valeur, la Société se sert de diverses approches de valorisation, dont les approches fondées sur le marché, le revenu et/ou le coût. La Codification établit une hiérarchie entre les données utilisées pour évaluer la juste valeur, en maximisant le recours à des données observables et en minimisant le recours à des données non observables ; elle exige d'avoir recours à des données observables lorsque celles-ci sont disponibles. Les données observables sont des données dont se serviraient les opérateurs du marché pour déterminer le prix d'un actif ou d'un passif en fonction des données de marché obtenues auprès de sources indépendantes de la Société. Les données non observables sont des données qui sont l'expression de ce que la Société suppose que seraient les hypothèses que retiendraient les opérateurs du marché pour déterminer le prix d'un actif ou d'un passif en se fondant sur les meilleures informations disponibles compte tenu des circonstances. La hiérarchie se décompose en trois niveaux selon la fiabilité des données, à savoir :

Niveau 1 — Valorisations fondées sur des prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques auxquels la Société a accès. Aucun ajustement de valeur ni remise de blocs de titres ne s'applique aux instruments de niveau 1. Étant donné que les valorisations se fondent sur des prix cotés qui sont librement et régulièrement disponibles sur un marché actif, la valorisation de ces produits ne comporte pas un niveau élevé de discernement.

Les actifs et les passifs qui emploient des données de niveau 1 sont notamment des titres de placement qui se négocient activement et certains autres engagements d'États souverains.

• Niveau 2 — Valorisations fondées sur des prix cotés sur des marchés qui ne sont pas actifs ou pour lesquels toutes les données importantes sont directement ou indirectement observables.

Parmi les actifs et les passifs qui emploient des données de niveau 2 figurent des titres de placement qui ne se négocient pas activement, des contrats sur produits dérivés et des emprunts structurés.

 Niveau 3 — Valorisations fondées sur des données non observables qui sont pertinentes quant à l'évaluation de la juste valeur dans son ensemble.

Parmi les actifs et les passifs qui emploient des données de niveau 3 figurent certains prêts et participations au capital de LP.

La disponibilité de données observables peut varier d'un produit à l'autre et se voit affectée par toute une série de facteurs tels que, par exemple, le type de produit et d'autres caractéristiques propres à la transaction. Dans la mesure où la valorisation est fondée sur des modèles ou des données qui sont moins, voire non observables sur le marché, le niveau de discernement nécessaire pour déterminer la juste valeur doit être plus élevé. C'est pourquoi le niveau de discernement dont fait preuve la Société pour déterminer la juste valeur est au plus haut pour les instruments de niveau 3. Dans certains cas, les données qui servent à évaluer la juste valeur peuvent correspondre à des niveaux différents de la hiérarchie de juste valeur. Dans ces cas là, aux fins de la présentation d'informations, le niveau dans la hiérarchie de juste valeur qui correspond à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité est déterminé en fonction du niveau le plus bas où l'on puisse trouver des données significatives pour l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité.

La juste valeur de la majorité des instruments financiers de la Société provient de modèles de détermination de prix. Ces modèles tiennent compte des modalités contractuelles (dont l'échéance) ainsi que de nombreuses données comme,

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

le cas échéant, les courbes de rendement des taux d'intérêt, les écarts de crédit, la solvabilité de la contrepartie, la volatilité des options et les taux de change. Conformément à l'ASC 820-10, il est également tenu compte de l'impact des écarts de crédit propres à la Société lors de l'évaluation de la juste valeur des passifs, y compris des contrats de dérivés. Le cas échéant, il est procédé à des ajustements de valorisation pour tenir compte de divers facteurs tels que les écarts entre cours acheteur et cours vendeur, la qualité du crédit et la liquidité du marché. Ces ajustements sont appliqués de manière uniforme et sont fondés sur des données observables lorsque celles-ci sont disponibles.

La méthodologie et les hypothèses utilisées par la direction pour l'estimation de la juste valeur des instruments financiers de la Société sont les suivantes :

Espèces et valeurs assimilables : La valeur comptable, telle qu'elle apparaît au bilan, est proche de la juste valeur.

Titres de placement : La juste valeur des titres de placement est fondée sur les cours cotés à la date du bilan sur des marchés actifs pour des actifs identiques, s'ils sont observables. Pour les placements pour lesquels les prix et autres informations pertinentes générés par les opérations de marché pour des actifs identiques ou comparables ne sont pas disponibles, on a recours à la valorisation par approche de revenu en se servant des courbes de rendements, des différentiels de swaps sur défaillance de crédit ou d'obligations et des taux de recouvrement en fonction des valeurs données en garantie en tant que principales données. Les titres de placement sont généralement classés au niveau 1 et au niveau 2 de la hiérarchie de juste valeur.

Investissements sous forme de prêts: La méthodologie qu'utilise la Société pour évaluer la juste valeur des prêts octroyés à certaines institutions financières par le biais d'accords qui favorisent le développement économique et pour lesquels une combinaison de facteurs observables et non observables est généralement disponible, requiert l'emploi d'estimations et des calculs de valeur actualisée des flux de trésorerie futurs. La juste valeur des investissements sous forme de prêts est fondée sur les opérations récemment effectuées, les cours du marché, s'ils sont observables, et les niveaux observables de différentiels de swaps sur défaillance de crédit ainsi que sur des modèles exclusifs de valorisation lorsque les opérations et les cours ne sont pas observables. La prévision des flux de trésorerie futurs aux fins de l'estimation de la juste valeur est subjective et imprécise, et des modifications mineures des hypothèses ou des méthodologies peuvent affecter de manière non négligeable les valeurs estimées. L'absence de normes objectives de tarification ajoute un degré plus important encore de subjectivité et de volatilité à ces justes valeurs dérivées ou estimées.

Pour certains des investissements sous forme de prêts effectués par la Société aux entreprises et aux institutions financières, il n'est pas réalisable d'en estimer la juste valeur en raison de la nature et de la situation géographique de l'emprunteur. Les contrats de prêt de la Société sont adaptés aux caractéristiques de risque et aux besoins spécifiques de l'emprunteur. Les clauses contractuelles limitent la capacité de la Société à vendre des éléments d'actif ou à transférer des éléments de passif aux opérateurs du marché. De plus, la Société a généralement le statut de créancier privilégié. Ce statut n'est pas transférable, ce qui limite la capacité de la Société à céder des éléments d'actif ou de passif. En outre, il n'y a que peu, voire pas de transactions ayant des cotes de crédit, des taux d'intérêt et des dates d'échéances similaires. En fonction de son expérience, la direction estime qu'il y a certains pays où aucun opérateur n'est intéressé au marché principal ou plus avantageux de la Société compte tenu du risque pays ainsi que de la taille et du terme de la plupart des éléments d'actif et de passif de la Société. Par conséquent, conformément à l'ASC 820, des informations complémentaires pertinentes sur l'estimation de la juste valeur, telles que la valeur comptable, le taux d'intérêt et l'échéance sont fournies. Ces informations complémentaires sur les investissements sous forme de prêts figurent à la note 9.

Investissements sous forme de participations: La Société prend des participations au capital de petites et moyennes entreprises du secteur privé d'Amérique latine et des Caraïbes et investit en tant qu'investisseur également dans des LP. Dans la majorité des cas, il n'existe pas de prix du marché et les autres méthodes d'évaluation requièrent un niveau non négligeable de discernement. Les LP sont classées au niveau 3 de la hiérarchie de juste valeur. Des informations complémentaires sur les LP comptabilisées à la juste valeur figurent à la note 9.

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

En ce qui concerne les prises de participation directes qu'effectue la Société, il est impossible de déterminer la juste valeur car il s'agit d'opérations sur mesure de placement privé dans les pays membres régionaux de la Société. En outre, les clauses contractuelles limitent la capacité de la Société à vendre ou à céder sa participation sur les marchés principaux ou plus avantageux compte tenu de la taille et de l'échelle des prises de participation directes de la Société.

Contrats sur produits dérivés: Ceux-ci comprennent les swaps et les contrats d'option relatifs aux taux d'intérêt. Les justes valeurs sont déterminées en obtenant la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés grâce aux taux d'actualisation correspondants. Les modèles de détermination de prix utilisés ne comportent pas de subjectivité importante car les méthodologies employées ne requièrent pas un niveau significatif de discernement et les données de détermination de prix sont observées sur des marchés cotés actifs comme c'est le cas pour les contrats génériques d'option et les swaps de taux d'intérêt. Tous les produits dérivés valorisés par la Société en fonction de modèles de détermination de prix tombent dans cette catégorie et sont classés au niveau 2 de la hiérarchie de juste valeur.

Emprunts et dette à long terme : Les justes valeurs sont déterminées en obtenant la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés grâce aux taux d'actualisation correspondants. La juste valeur estimée des emprunts et de la dette à long terme figure à la note 9.

Impôts — La Société, ses biens, son revenu et ses autres actifs, ainsi que les opérations et transactions qu'elle réalise conformément à l'Accord constitutif de la Société interaméricaine d'investissement, tel que modifié, sont exonérés de tous impôts et de tous droits de douane dans ses pays membres.

Nouvelles dispositions de comptabilisation et de reporting financier — En février 2013, le FASB a publié l'ASU (ou Mise à jour) 2013-03 intitulée Instruments financiers : précisions concernant le champ d'application et l'applicabilité d'une information supplémentaire particulière aux entités non publiques. Les modifications apportées à cette mise à jour précisent que l'obligation de communiquer le niveau de la hiérarchie de la juste valeur dans lequel sont classées les évaluations de la juste valeur dans leur intégralité (niveau 1, 2 ou 3) ne s'applique pas aux entités non publiques pour les instruments qui ne sont pas mesurés à la juste valeur dans l'état de situation financière mais pour lesquelles la juste valeur est communiquée. Cette mise à jour, qui est entrée en vigueur immédiatement à la publication, affecte les entités non publiques qui ont un total d'actif de 100 millions de dollars et plus ou qui ont un ou plusieurs instruments dérivés. Cette mise à jour n'a pas eu une incidence significative sur la situation financière de la Société, ses résultats d'exploitation ou ses flux de trésorerie.

En février 2013, le FASB a publié l'ASU 2013-02 intitulée Revenu étendu : déclaration des montants sortis des éléments du résultat étendu. L'objectif de cette mise à jour est de présenter l'effet de la sortie des principaux éléments hors du résultat étendu sur les postes respectifs du résultat net si le montant reclassé doit, selon les GAAP, être reclassé dans son intégralité dans le résultat net. Pour les montants pour lesquels il n'y a pas d'obligation de reclassement intégral dans le résultat net de la même période de déclaration selon les GAAP, l'entité est tenue de renvoyer à d'autres informations requises selon les GAAP qui offrent plus de détails sur ces montants. La Société a adopté cette mise à jour pour 2013.

En février 2010, le FASB a publié l'ASU 2010-10 intitulée Consolidation (Sujet 810), Modifications pour certains fonds de placement, qui essentiellement reporte la date d'entrée en vigueur de la SFAS 167 pour les entreprises qui détiennent des investissements dans des entités qui sont des sociétés de placement (comme ce terme est défini dans l'ASC Sujet 946, Services financiers — Sociétés de placement). La Société a en conséquence reporté l'adoption de SFAS 167 en ce qui concerne l'évaluation de ses placements dans ses LP. Cette mise à jour ne devrait pas avoir une incidence significative sur la situation financière de la Société, ses résultats d'exploitation ou ses flux de trésorerie.

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

3. TITRES DE PLACEMENT

Le revenu net généré par les titres de placement figure ci-après par source :

	EXERCICE CLOS	AU 31 DÉCEMBRE
EN MILLIERS DE DOLLARS DES ÉTATS-UNIS	2013	2012
Plus-value réalisée nette	\$ 5 697	\$ 3 192
Variation nette des plus-values latentes	3 399	3 693
Revenus d'intérêts	848	2 224
	\$ 9 944	\$ 9 109

L'activité boursière sur les titres est ventilée comme suit :

	31 DE	CEMBRE
EN MILLIERS DE DOLLARS DES ÉTATS-UNIS	2013	2012
Titres d'entreprise	\$ 249 840	\$ 403 974
Titres d'État	47 754	64 968
Titres d'organismes étatiques	14 995	66 497
	\$ 312 589	\$ 535 439

La composition des titres disponibles à la vente se présente comme suit :

	31 DE	CEMBRE
EN MILLIERS DE DOLLARS DES ÉTATS-UNIS	2013	2012
Titres d'entreprises	\$ 317 808	\$ 149 571
Titres d'organismes étatiques	63 826	_
	\$ 381 634	\$ 149 571

La juste valeur des titres disponibles à la vente est la suivante :

31	DECE	MBRE	2013

EN MILLIERS DE DOLLARS DES ÉTATS-UNIS	COÛT AMORTI	PLUS-VALUES LATENTES BRUTES	MOINS-VALUES LATENTES BRUTES	JUSTE VALEUR
Titres d'entreprises	\$ 314 783	\$ 3 025	\$ —	\$ 317 808
Titres d'organismes étatiques	63 739	441	(354)	63 826
	\$ 378 522	\$ 3 466	\$ (354)	\$ 381 634

31 DÉCEMBRE 2012

EN MILLIERS DE DOLLARS DES ÉTATS-UNIS	COÛT AMORTI	PLUS-VALUES LATENTES BRUTES	MOINS-VALUES LATENTES BRUTES	JUSTE VALEUR
Titres d'entreprises	\$ 148 436	\$ 1 303	\$ (168)	\$ 149 571
	\$ 148 436	\$ 1 303	\$ (168)	\$ 149 571

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

La durée sur laquelle les titres disponibles à la vente sont restés dans une position continue de moins-value latente est comme suit :

		2013

	INFÉRIEUR	À 12 MOIS		SUPÉRIEUR MOIS	TOTAL		
EN MILLIERS DE DOLLARS DES ÉTATS-UNIS	JUSTE VALEUR	MOINS- VALUE LATENTE	JUSTE VALEUR	MOINS- VALUE LATENTE	JUSTE VALEUR	MOINS- VALUE LATENTE	
Titres d'entreprises	\$ 24 761	\$ (354)	\$ —	\$ —	\$ 24 761	\$ (354)	
	\$ 24 761	\$ (354)	\$ —	\$ —	\$ 24 761	\$ (354)	

31 DÉCEMBRE 2012

	INFÉRIEUR	À 12 MOIS		SUPÉRIEUR MOIS	TOTAL	
EN MILLIERS DE DOLLARS DES ÉTATS-UNIS	JUSTE VALEUR	MOINS- VALUE LATENTE	JUSTE VALEUR	MOINS- VALUE LATENTE	JUSTE VALEUR	MOINS- VALUE LATENTE
Titres d'entreprises	\$ 14 832	\$ (168)	\$ —	\$ —	\$ 14 832	\$ (168)
	\$ 14 832	\$ (168)	\$ —	\$ —	\$ 14 832	\$ (168)

Les variations des titres disponibles à la vente constatés dans le poste Autres éléments du résultat étendu sont comme suit :

	31 DÉCEMBRE			
EN MILLIERS DE DOLLARS DES ÉTATS-UNIS	2013	2012		
Plus-values latentes au cours de l'exercice	\$ 535	\$ 473		
Reclassement des plus-values en résultat net	(26)	_		
Variations dues à une perte de valeur des titres				
Total comptabilisé dans Autres éléments du résultat étendu lié aux titres disponibles à la vente	\$ 509	\$ 473		

La Société a vendu un titre de son portefeuille de titres disponibles à la vente avec une plus-value réalisée de 26 dollars au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013 (un titre vendu à la valeur nominale au 31 décembre 2012).

Les titres assortis de moins-values latentes sont le résultat de variations de prix et de l'environnement actuel du marché et non pas du fait d'une perte de valeur autre que temporaire. Au 31 décembre 2013, aucune perte de valeur autre que temporaire n'a été constatée dans les placements de la Société au sein du portefeuille disponible à la vente (aucune au 31 décembre 2012). En outre, la Société n'a pas l'intention de vendre des titres de son portefeuille de titres disponibles à la vente et il est vraisemblable qu'elle ne soit pas tenue de vendre avant le recouvrement de la partie hors crédit constatée dans le cumul des autres éléments du résultat étendu.

La structure des échéances des titres disponibles à la vente est la suivante :

		_		

EN MILLIERS DE DOLLARS DES ÉTATS-UNIS	2013	2012
Inférieure ou égale à un an	\$ 87 647	\$ 15 126
Supérieure à un an et inférieure ou égale à cinq ans	293 987	134 445
	\$ 381 634	\$ 149 571

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Le coût amorti des titres détenus jusqu'à échéance est comme suit :

	31 DEC	EMBRE
EN MILLIERS DE DOLLARS DES ÉTATS-UNIS	2013	2012
Titres d'entreprises	\$ 40 119	\$ 40 335
	\$ 40 119	\$ 40 335

Aux 31 décembre 2013 et 2012, les titres d'entreprise se montaient respectivement à 40 119 et 40 335 dollars, ce qui correspond à un actif lié au développement dont les caractéristiques sont similaires à d'autres titres détenus jusqu'à échéance.

La juste valeur des titres détenus jusqu'à échéance est la suivante :

	31 DÉCEMBRE 2013			
EN MILLIERS DE DOLLARS DES ÉTATS-UNIS	COÛT AMORTI	JUSTE VALEUR		
Titres d'entreprise	\$ 40 119	\$ 42 668		
	\$ 40 119	\$ 42 668		
	31 DÉCEN	IBRE 2012		
EN MILLIERS DE DOLLARS DES ÉTATS-UNIS	31 DÉCEN COÛT AMORTI	JUSTE VALEUR		
EN MILLIERS DE DOLLARS DES ÉTATS-UNIS Titres d'entreprise				

Les plus-values latentes brutes se sont montées en 2013 et 2012 respectivement à 2 550 et 2 415 dollars.

La structure des échéances des titres détenus jusqu'à échéance est comme suit :

	31 DÉC	EMBRE
EN MILLIERS DE DOLLARS DES ÉTATS-UNIS	2013	2012
Inférieure ou égale à un an	\$ —	\$ —
Supérieure à un an et inférieure ou égale à cinq ans	40 119	40 335
	\$ 40 119	\$ 40 335

4. PRÊTS ET PRISES DE PARTICIPATION

La Société surveille la concentration géographique du risque crédit de son encours de prêts et de placements en actions et dans des LP. Au 31 décembre 2013, les pays présentant le plus de risque de crédit global pour la Société étaient le Pérou, le Brésil et le Chili (le Brésil, le Pérou et le Chili au 31 décembre 2012). Au 31 décembre 2013, l'encours des prêts et placements en actions et dans des LP libellés en devises se montait à 86 698 dollars (85 509 dollars au 31 décembre 2012). L'un des risques les plus importants de la Société est le risque qualifié de régional, qui consiste principalement en prêts multi-pays.

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

La ventilation par pays et par secteur de l'encours du portefeuille se présente comme suit :

31 DÉCEMBRE

EN MILLIERS DE DOLLARS			2013					2012		
DES ÉTATS-UNIS		PRÊT	PARTICIPATION	I	TOTAL		PRÊT	PARTICIPATION		TOTAL
Pérou	\$	140 276	\$ —	\$	140 276	\$	134 764	\$ —	\$	134 764
Brésil		133 587	_		133 587		154 499	_		154 499
Chili		124 776	1 600		126 376		103 794	2 815		106 609
Costa Rica		94 748	_		94 748		95 711	_		95 711
Mexique		74 751	10 297		85 048		81 509	3 077		84 586
Panama		76 848	4 000		80 848		99 552	4 000		103 552
Colombie		78 705	1 344		80 049		84 626	1 277		85 903
Équateur		70 025	_		70 025		41 763			41 763
Argentine		62 151	355		62 506		74 222	365		74 587
Nicaragua		46 131	_		46 131		48 641	_		48 641
Régional		21 839	7 320		29 159		29 352	13 967		43 319
Paraguay		27 495	_		27 495		31 489	_		31 489
République dominicaine		17 500	1 136		18 636		4 100	1 136		5 236
Jamaïque		13 048			13 048		17 382			17 382
Uruguay		12 128	_		12 128		11 802	_		11 802
État plurinational de Bolivie		11 340	_		11 340		11 947	_		11 947
El Salvador		9 356	_		9 356		18 833	_		18 833
Guatemala		6 002	_		6 002		11 014	_		11 014
Honduras		4 429	_		4 429			_		
Haïti		1 524	_		1 524		5 194	_		5 194
Suriname		_	_		_		885	_		885
Guyana		_	_				600			600
dayana	\$:	1 026 659	\$ 26 052	\$:	1 052 711	\$:	1 061 679	\$ 26 637	\$ 1	L 088 316
Comings financiaus										
Services financiers	\$	679 525	\$ 6 946	\$	686 471	\$	709 159	\$ 9 187	\$	718 346
Énergie et électricité		75 676	_		75 676		66 432	_		66 432
Produits agricoles		47 419	_		47 419		42 578	_		42 578
Transports et logistique		39 155	_		39 155		40 433	_		40 433
Distribution et vente au détail		30 157	_		30 157		34 158	_		34 158
Engrais et services agricoles		28 079	_		28 079		34 368	_		34 368
Aliments et boissons		20 539	_		20 539		23 934	_		23 934
Produits manufacturés généraux		16 097			16 097		22 167	40.044		22 167
Fonds d'investissement		1 158	13 902		15 060		1 158	16 314		17 472
Aquaculture et pêche		14 797	_		14 797		16 008	_		16 008
Bétail et aviculture		13 272	_		13 272		15 967	_		15 967
Hôtellerie et tourisme		12 371	_		12 371		9 616	_		9 616
Construction, matériaux		6.000	4.068		11.056		2 570			2 570
et aménagements		6 988	4 068		11 056		3 570	_		3 570
Services d'utilité publique		10 406	_		10 406		5 652	_		5 652
Pétrole, gaz et exploitation minière		6 442	_		6 442		9 268	_		9 268
Conteneurs et conditionnement		6 223	_		6 223		5 040	_		5 040
Éducation		5 005	_		5 005		4 694	_		4 694
Textiles, habillement et cuir		4 136	_		4 136		4 009	_		4 009
Bois, pâtes et papier		3 821	_		3 821		4 019	_		4 019
Information, communications		0.500	4 400		0.000		0.000	4 400		7.400
et technologie		2 500	1 136		3 636		6 000	1 136		7 136
Services de santé et		4 000			4 000		001			20.4
fournitures médicales		1 968	_		1 968		364	_		364
Services	· .	925	÷ 26 050	ė.	925	6.	3 085	ė 26 627	6 4	3 085
	\$:	1 026 659	\$ 26 052	\$.	1 052 711	\$ 2	1 061 679	\$ 26 637	\$ 1	L 088 316

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Portefeuille de placement

Les actifs liés au développement de la Société proviennent de ses activités de prêt et d'investissement qui comprennent des prêts, des participations et certaines LP, des titres de placement et des garanties qui assurent la promotion du développement économique des pays membres en développement de la région par le biais de la création, de l'expansion et de la modernisation des entreprises privées, de préférence des petites et moyennes entreprises. Le portefeuille de la Société est segmenté entre institutions financières et entreprises. Tous les actifs liés au développement sont évalués individuellement aux fins de surveillance et d'évaluation des performances de crédit et du risque.

Ventilation de l'encours du portefeuille par type d'investissement au 31 décembre 2013 :

31	DE	CEM	BRE	2013
----	----	-----	-----	------

EN MILLIERS DE DOLLARS DES ÉTATS-UNIS	INSTITUTIONS FINANCIÈRES	ENTREPRISES	TOTAL
Prêts	\$ 680 682	\$ 345 977	\$ 1 026 659
Participations	20 848	5 204	26 052
Titres de placement*	40 119	_	40 119
Garanties**	_	5 663	5 663
Total	\$ 741 649	\$ 356 844	\$ 1 098 493

^{*} Représente un placement dans un titre émis par une entité domiciliée dans les pays membres en développement de la région dont le produit sert à des activités liées au développement.

Ventilation de l'encours du portefeuille par type d'investissement au 31 décembre 2012 :

31	DEC	EMB	RE	2012

EN MILLIERS DE DOLLARS DES ÉTATS-UNIS	INSTITUTIONS FINANCIÈRES	ENTREPRISES	TOTAL
Prêts	\$ 709 159	\$ 352 520	\$ 1 061 679
Participations	26 637	_	26 637
Titres de placement*	40 335	_	40 335
Garanties**	_	6 171	6 171
Total	\$ 776 131	\$ 358 691	\$ 1 134 822

^{*} Représente un placement dans un titre émis par une entité domiciliée dans les pays membres en développement de la région dont le produit sert à des activités liées au développement.

Les investissements sous forme de prêts et de participations engagés mais non décaissés (déduction faite des annulations) sont récapitulés ci-après :

	31 DÉCEMBRE			
EN MILLIERS DE DOLLARS DES ÉTATS-UNIS	2013	2012		
Prêts	\$ 136 789	\$ 112 808		
Participations — LP	12 193	10 393		
	\$ 148 982	\$ 123 201		

Investissements sous forme de prêts

Les prêts de la Société portent intérêt à taux fixe et variable. L'encours en principal du portefeuille de prêts à taux fixe se montait à 266 131 dollars au 31 décembre 2013 (287 936 dollars au 31 décembre 2012).

^{**}Représente le montant potentiel maximum des paiements futurs — Note 10.

^{**}Représente le montant potentiel maximum des paiements futurs — Note 10.

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Analyse d'ancienneté, sur la base des conditions contractuelles, des prêts de la Société au coût après amortissement par type d'investissement au 31 décembre 2013 :

31 DÉCEMBRE 2013

EN MILLIERS DE DOLLARS DES ÉTATS-UNIS	1 À 90 JOURS D'ARRIÉRÉ		PLUS DE PLUS DE 90 JOURS 90 JOURS D'ARRIÉRÉ D'ARRIÉRÉ & & INTÉRÊTS INTÉRÊTS NON COMPTABILISÉS COMPTABILISÉS		TOTAL DES ARRIÉRÉS		PRÊTS COURANTS		PORTEFEUILLE DE PRÊTS		
Institutions financières	\$	_	\$	_	\$ 4 847	\$	4 847	\$	675 835	\$	680 682
Entreprises	18	3 024		_	_		18 024		327 953		345 977
Total des prêts avec											
arriéré de paiement	\$ 18	3 024	\$	_	\$ 4 847	\$	22 871	\$ 1	L 003 788	\$ 1	026 659
En % du portefeuille											
de prêts		1,76 %	(0,00 %	0,47 %		2,23 %		97,77 %		100,00 %
Provision pour pertes sur prêts	47	7 056									
Couverture							205,75 %		-		4,58 %

Analyse d'ancienneté, sur la base des conditions contractuelles, des prêts de la Société au coût après amortissement par type d'investissement au 31 décembre 2012 :

31 DÉCEMBRE 2012

EN MILLIERS DE DOLLARS DES ÉTATS-UNIS		00 JOURS RRIÉRÉ	90 . D'AI & IN	US DE JOURS RRIÉRÉ TÉRÊTS TABILISÉS	9'A D'A INTÉ	PLUS DE 0 JOURS RRIÉRÉ & ERÊTS NON PTABILISÉS	TOTAL DES ARRIÉRÉS	C	PRÊTS COURANTS		RTEFEUILLE DE PRÊTS
Institutions financières	\$	_	\$	_	\$	7 091	\$ 7 091	\$	702 068	\$	709 159
Entreprises		151		_		_	151		352 369		352 520
Total des prêts avec arriéré de paiement	\$	151	\$	_	\$	7 091	\$ 7 242	\$ 1	L 054 437	\$ 1	061 679
En % du portefeuille de prêts		0,01 %		0,00 %		0,67 %	0,68 %		99,32 %		100,00 %
Provision pour pertes sur prêts	4	17 414				_		_	_		
Couverture							654,71 %	_	_		4,47 %

Les prêts dont les intérêts courus ne sont plus comptabilisés se montaient au 31 décembre 2013 à 19 757 dollars (22 268 dollars au 31 décembre 2012). Les intérêts perçus sur les prêts à intérêts non comptabilisés au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2013 se sont montés à 552 dollars (447 dollars pour l'exercice clos au 31 décembre 2012).

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

L'investissement enregistré en prêts à intérêts non comptabilisés au coût après amortissement par type d'investissement est récapitulé ci-après :

		31 DÉCE	MBRE		
EN MILLIERS DE DOLLARS DES ÉTATS-UNIS		2013	2012		
Entreprises	\$	12 441	\$	12 830	
Institutions financières		7 316		9 438	
Total des prêts à intérêts non comptabilisés	\$	19 757	\$	22 268	
Portefeuille de prêts	\$ 1	026 659	\$ 1	061 679	
Prêts à intérêts non comptabilisés/ Portefeuille de prêts		1,92 %		2,10 %	
Provision pour pertes sur prêts	\$	47 056	\$	47 414	
Couverture des prêts à intérêts non comptabilisés		238,17 %		212,92 %	

La structure des échéances des prêts de la Société est récapitulée ci-après :

31	DECEMBRE	

	201	.3	2012			
EN MILLIERS DE DOLLARS DES ÉTATS-UNIS	ENCOURS EN PRINCIPAL	RENDEMENT MOYEN	ENCOURS EN PRINCIPAL	RENDEMENT MOYEN		
Échéance inférieure ou égale à 1 an	\$ 302 378	4,10 %	\$ 317 022	3,63 %		
Échéance supérieure à 1 an et inférieure						
ou égale à 5 ans	586 479	4,41 %	647 739	4,62 %		
Échéance supérieure à 5 ans et inférieure						
ou égale à 11 ans	137 802	5,29 %	96 918	5,71 %		
	\$ 1 026 659		\$ 1 061 679			

L'investissement de la Société dans des prêts douteux se montait à 17 452 dollars au 31 décembre 2013 (10 557 dollars au 31 décembre 2012). Le montant moyen des prêts douteux pour l'exercice clos au 31 décembre 2013 était de 15 479 dollars (10 741 dollars pour l'exercice clos au 31 décembre 2012). Le montant total des provisions relatives aux prêts douteux aux 31 décembre 2013 et 2012 était respectivement de 7 006 et 5 308 dollars. Le portefeuille de prêts de la Société comporte un prêt qui était considéré comme une restructuration de dette en difficulté au 31 décembre 2009 et est considéré comme un prêt douteux au 31 décembre 2013. Au 31 décembre 2013, le portefeuille de prêt ne comportait aucune restructuration de dette en difficulté (aucune au 31 décembre 2012).

La Société a reçu des recouvrements partiels sur ses prêts aux entreprises et aux institutions financières au cours de 2013 et 2012. Au cours de l'exercice 2013, le portefeuille de prêts de la Société comporte un recouvrement de prêt d'entreprise pour un montant de 7 396 dollars.

Les variations des provisions pour pertes sur les prêts par type d'investissement sont récapitulées ci-après :

		2013			2012			
EN MILLIERS DE DOLLARS DES ÉTATS-UNIS	INSTITUTIONS FINANCIÈRES	ENTREPRISES	TOTAL	INSTITUTIONS FINANCIÈRES	ENTREPRISES	TOTAL		
Solde au 1er janvier	\$ 22 266	\$ 25 148	\$ 47 414	\$ 22 302	\$ 22 664	\$ 44 966		
Participation passée en charges,								
valeur nette	_	_	_	_	(74)	(74)		
Recouvrements	332	9 414	9 746	244	2 090	2 334		
Récupération/dotation aux								
provisions pour pertes	(409)	(9 695)	(10 104)	(280)	468	188		
Solde au 31 décembre	\$ 22 189	\$ 24 867	\$ 47 056	\$ 22 266	\$ 25 148	\$ 47 414		

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

La Société se sert d'un système de notation pour classer les prêts en fonction de leur solvabilité et de leur risque. Chaque prêt est placé dans l'une des catégories suivantes : A, B, qualité inférieure, douteux ou perte. La description de chaque catégorie (indicateur de qualité de crédit) figure ci-après :

INDICATEUR DE QUALITÉ DE CRÉDIT	DESCRIPTION
A	Cette catégorie comprend les entreprises qui ont la capacité de faire face à leurs obligations et dont la situation financière n'est pas affectée par des variables internes et/ou externes susceptibles de nuire à cette capacité. Les projets classés dans la catégorie A sont assortis d'une provision générale comprise entre 0,40 % et 6,35 % pour la dette privilégiée et entre 0,55 % et 8,75 % pour la dette subordonnée en fonction des résultats de l'analyse spécifique de leurs variables de risque.
В	L'entreprise est en mesure de faire face à ses obligations mais est confrontée à des conditions internes et/ou externes défavorables susceptibles de nuire à sa capacité financière si ces conditions se poursuivent. Les projets classés dans la catégorie B sont assortis d'une provision générale de 9,35 % pour la dette privilégiée et 12,85 % pour la dette subordonnée.
Qualité inférieure	La situation financière et la capacité de paiement actuelles de l'entreprise peuvent avoir un impact défavorable sur le recouvrement mais aucune perte de montant en principal n'est prévue. Les flux de trésorerie de l'entreprise continuent de montrer des signes de détérioration. L'entreprise laisse apparaître des lacunes persistantes et bien définies qui, si elles devaient continuer, déboucheraient sur une incapacité de remboursement total de l'obligation envers la Société. L'entreprise est en défaut de paiement ou présente un risque accru de défaut de paiement si les faiblesses ne sont pas corrigées. D'importantes modifications de la structure financière ou opérationnelle sont nécessaires pour restaurer la solvabilité de l'entreprise. Les projets classés dans la catégorie qualité inférieure sont assortis d'une provision générale de 21,90 % pour la dette privilégiée et de 30,00 % pour la dette subordonnée.
Douteux	Cette catégorie correspond aux entreprises qui ne sont pas en mesure d'assurer le service de leur dette et dont le recouvrement est improbable, que ce soit par le biais de paiements en fonction de la performance financière de l'entreprise, de paiements effectués par les promoteurs ou par l'exécution des garanties. La solvabilité de l'entreprise est diminuée, avec une probabilité accrue de pertes. Une restructuration majeure de l'investissement et/ou de l'activité est nécessaire et un certain nombre de mesures spécifiques (liquidation, recapitalisation, etc.) peuvent devoir être prises. Pour les projets classés dans la catégorie Douteux, une analyse indépendante de la trésorerie est effectuée conformément à l'ASC 310-10-35 pour déterminer la provision nécessaire.
Perte	Tout ou partie du prêt de la Société est considéré comme irrécouvrable. Il est probable que le projet soit en faillite et qu'il ait cessé ses activités. La valeur de liquidation de la garantie ou du recours contre les garants est insuffisante pour que la SII puisse récupérer intégralement son investissement. Pour les projets classés dans la catégorie Perte, une analyse indépendante de la trésorerie est effectuée conformément à l'ASC 310-10-35 pour déterminer la provision nécessaire.

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Récapitulatif des prêts de la Société au coût après amortissement par indicateur de qualité du crédit et par type d'investissement au 31 décembre 2013 :

31 DÉCEMBRE 2013

CATÉGORIE	INSTITUTIONS FINANCIÈRES	ENTREPRISES	TOTAL
A	\$ 627 206	\$ 274 162	\$ 901 368
В	48 630	54 584	103 214
Qualité inférieure	_	4 625	4 625
Douteux	4 847	12 605	17 452
Perte	_	_	_
Total	\$ 680 683	\$ 345 976	\$ 1 026 659

Récapitulatif des prêts de la Société au coût après amortissement par indicateur de qualité du crédit et par type d'investissement au 31 décembre 2012 :

31 DÉCEMBRE 2012

CATÉGORIE	INSTITUTIONS FINANCIÈRES	ENTREPRISES	TOTAL
A	\$ 673 146	\$ 298 213	\$ 971 359
В	28 922	38 822	67 744
Qualité inférieure	_	12 019	12 019
Douteux	7 091	3 466	10 557
Perte	_	_	_
Total	\$ 709 159	\$ 352 520	\$ 1 061 679

Investissements sous forme de participations

Au 31 décembre 2013, la Société a sept prises de participation directes (six au 31 décembre 2012) d'une valeur comptable de 10 562 dollars (8 930 dollars au 31 décembre 2012). Les prises de participation directes sont comptabilisées au coût et les réductions de valeur autres que temporaires de la Société sur ces prises de participation directes étaient au 31 décembre 2013 de 49 dollars (0 dollars au 31 décembre 2012).

La Société a onze investissements dans des LP au 31 décembre 2013 (douze au 31 décembre 2012) dont l'un sur une base de coût de 3 033 dollars (un à 3 033 dollars au 31 décembre 2012) et dix à la juste valeur de 12 457 dollars (onze à la juste valeur de 14 673 dollars au 31 décembre 2012). Les investissements de la Société dans des LP peuvent en règle générale être liquidés sur une période de dix ans assortie de jusqu'à deux prorogations d'un an.

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

5. MONTANTS À RECEVOIR ET AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

Les montants à recevoir et autres éléments d'actif sont récapitulés ci-après :

	31 DÉC	EMBRE
EN MILLIERS DE DOLLARS DES ÉTATS-UNIS	2013	2012
Autres actifs courants		
Interêts à recevoir sur prêts	\$ 8 680	\$ 8 033
Intérêts à recevoir sur titres de placement	672	672
Autres actifs courants	7 911	6 321
	17 263	15 026
Autres actifs non courants		
RPPR, élément d'actif net	9 373	_
Autres actifs non courants	1 899	4 802
	11 272	4 802
Total des montants à recevoir et autres éléments d'actif	\$ 28 535	\$ 19 828

Au 31 décembre 2013, les actifs nets du Régime de prestations complémentaires au personnel retraité reflètent la situation de surcapitalisation du régime. Se reporter à la note 15.

6. MONTANTS À PAYER ET AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

Les montants à payer et autres éléments de passif sont récapitulés ci-après :

	31 DÉC	EMBRE
EN MILLIERS DE DOLLARS DES ÉTATS-UNIS	2013	2012
Passif net des prestations du Régime de retraite	\$ 8681	\$ 33 629
Produit comptabilisé d'avance	7 389	5 478
Avantages sociaux à payer	5 258	5 195
Montants à payer aux autres entités du Groupe BID	4 132	3 019
Passif net des prestations du RPPR	_	10 896
Montants à payer et autres éléments de passif	3 981	5 752
Total des montants à payer et autres éléments de passif	\$ 29 441	\$ 63 969

Aux 31 décembre 2013 et 2012, les passifs nets du Régime de retraite montrent la situation de sous-capitalisation du régime. Au 31 décembre 2012, les passifs nets du Régime de prestations complémentaires au personnel retraité montrent la situation de sous-capitalisation du régime. Se reporter à la note 15.

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

7. EMPRUNTS ET DETTE À LONG TERME

L'encours des emprunts et de la dette à long terme, par monnaie, est comme suit :

21	n	6	r	_	M	D	D	Е

EN MILLIERS DE DOLLARS DES ÉTATS-UNIS	20	13	20)12
Emprunts et dette (par monnaie)	ENCOURS	COÛT MOYEN PONDÉRÉ	ENCOURS	COÛT MOYEN PONDÉRÉ
Dollar des États-Unis	\$ 760 048	0,89 %	\$ 820 000	1,22 %
Peso mexicain	122 284	4,48 %	123 402	4,93 %
Real brésilien	19 214	10,20 %	22 027	10,56 %
Euro	1 956	1,07 %	2 296	2,10 %
Nuevo sol péruvien	_	_	1 308	7,11 %
Peso argentin	_	_	325	9,15 %
	\$ 903 502	-	\$ 969 358	-
Emprunts à court terme	(121 167)		(21 498)	
Emprunts et dette à long terme	\$ 782 335	-	\$ 947 860	_

La Société a une ligne de crédit renouvelable disponible auprès de la BID pour un montant de 300 000 dollars. En août 2008, la Société a emprunté 100 000 dollars dans le cadre de cette ligne de crédit. Les emprunts faits dans le cadre de la ligne de crédit de la BID ont une échéance de quinze ans à compter du décaissement correspondant. La Société a le droit d'utiliser cette ligne de crédit jusqu'en novembre 2015. En outre, au 31 décembre 2013, la Société dispose d'une ligne de crédit stand-by auprès d'une institution AA- d'un montant de 100 000 dollars. La Société a le droit d'utiliser cette ligne de crédit stand-by jusqu'en juin 2014. D'autres facilités de crédit disponibles se montent à 283 443 dollars au 31 décembre 2013.

L'encours des emprunts de la Société au 31 décembre 2013 consiste en prêts bilatéraux pour un montant de 381 170 dollars, de billets à terme pour un montant de 400 048 dollars et d'émissions d'obligations pour un montant de 122 284 dollars.

Le 16 novembre 2012, la Société a émis sur les marchés financiers des billets libellés en dollars des États-Unis au LIBOR à 3 mois plus 0,35 % dans le cadre d'un programme international de billets à moyen terme (Euro Medium-Term Note) pour un montant de 350 000 dollars arrivant à échéance en 2015, suivi d'une émission complémentaire de 50 000 dollars le 19 février 2013 assortie d'une prime et arrivant à échéance en 2015. Les intérêts sur ces billets sont payables chaque trimestre et à échéance. L'offre de billets à terme est la première que réalise la Société sur les marchés financiers mondiaux et vise à diversifier ses sources de financement.

Le 13 mai 2011, la Société a émis des obligations en devises au taux interbancaire de référence (TIIE) plus 0,05 % pour un montant de 800 millions de pesos mexicains (soit l'équivalent de 61 142 dollars) avant frais de souscription et autres frais d'émission, arrivant à échéance en 2014. Le 27 avril 2012, la Société a également émis des obligations en devises TIIE plus 0,22 % pour un montant de 800 millions de pesos mexicains (soit l'équivalent de 61 142 dollars) avant frais de souscription et autres frais d'émission, arrivant à échéance en 2015. Le produit de ces opérations a servi à offrir du financement pour réinvestissement sur les marchés locaux. Les intérêts sur ces obligations sont payables chaque mois et à échéance. Les obligations sont négociables sur la place boursière mexicaine. Les obligations représentent des engagements non garantis de la Société ayant un rang égal, pour ce qui est du paiement, à toutes les dettes existantes et futures, y compris les créances d'autres créanciers généraux. Les obligations ne peuvent être remboursées avant échéance.

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

La structure des échéances de l'encours des emprunts, des billets à terme et des obligations figure ci-après :

_	\$ 121 142	\$ 541 190	\$ 89 214	\$ —	\$ 1 956	\$ 150 000
Obligations	61 142	61 142	_	_	_	_
Billets à terme	_	400 048	_	_	_	_
Emprunts	\$ 60 000	\$ 80 000	\$ 89 214	\$ —	\$ 1 956	\$ 150 000
EN MILLIERS DE DOLLARS DES ÉTATS-UNIS	2014	2015	2016	2017	2018	JUSQU'EN 2025

Au 31 décembre 2013, les frais liés aux emprunts et à la dette à long terme se composent d'une charge d'intérêts de 14 895 dollars (15 900 dollars au 31 décembre 2012).

8. CAPITAL SOCIAL

Le capital autorisé de la Société a été porté de 200 millions à 705,9 millions de dollars par le biais d'une augmentation du capital de 500 millions de dollars approuvée en 1999 et de plusieurs augmentations spéciales pour permettre l'admission de nouveaux membres. En vertu de ces augmentations, un total de 505,9 millions de dollars a été affecté aux souscriptions de pays membres nouveaux et existants au cours des périodes de souscription, comme indiqué dans les résolutions correspondantes. La Société n'émet que des actions entières d'une valeur nominale de 10 000 dollars.

En mai 2012, 1 581 actions émises dans le contexte de l'augmentation de capital de 1999 ont été réintégrées dans la trésorerie de la Société en tant qu'actions non souscrites. Sur ces actions, 230 ont été affectées par les Gouverneurs de la Société à l'achat par la Chine, la Corée et le Canada ; la Chine et la Corée ont chacune souscrit et libéré 40 de ces actions et 150 restent affectées à l'admission du Canada. Les 1 351 actions restantes de l'augmentation de capital sont réservées pour affectation entre les actionnaires de la Société selon un mécanisme adopté en 2008 par le Conseil d'administration. Le premier tour de souscription de réaffectation s'est terminé en mai 2013 et la totalité des 1 351 actions disponibles ont été souscrites.

En vertu de l'Accord constitutif de la Société interaméricaine d'investissement, tout pays membre peut se retirer de la Société en notifiant par écrit son intention au siège de celle-ci. Le retrait devient définitif à la date spécifiée dans la lettre de notification mais en tout cas pas avant six mois à compter de la date de réception de la lettre par la Société. Même après avoir notifié son retrait, le pays membre n'est pas délié de toutes ses responsabilités envers la Société en ce qui concerne les obligations auxquelles il était astreint à la date de la remise de la lettre de retrait.

Si un pays membre se retire de la Société, la Société et le pays membre peuvent s'entendre sur le retrait et le rachat des actions détenues par ledit membre à des conditions qu'ils jugeront appropriées aux circonstances. Si un tel accord n'est pas réalisé dans les trois mois qui suivent l'annonce par le membre de son désir de se retirer, ou dans un délai convenu par les deux parties, le prix de rachat des actions du pays membre sera égal à la valeur apparaissant dans les livres de la Société au jour où ledit pays membre cesse d'être membre de la Société, cette valeur comptable étant déterminée par les états financiers vérifiés de la Société. Le paiement des actions se fera contre la remise des certificats correspondants, par tranches, aux échéances et dans les monnaies disponibles comme en décidera la Société compte tenu de sa situation financière.

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Le tableau ci-dessous donne la liste du capital social souscrit par pays et des souscriptions à recevoir de la part des pays membres :

31 DÉCEMBRE

	CAPITAL SO	CAPITAL SOCIAL SOUSCRIT		
	ACTIONS	MONTANT	A RECEVOIR DES MEMBRES	
		EN MILLIERS DE DO	LLARS DES ÉTATS-UNIS	
Allemagne	1 334	\$ 13 340	\$ —	
Argentine	8 089	80 890	3 220	
Autriche	345	3 450	_	
Bahamas	144	1 440	_	
Barbade	101	1 010	_	
Belgique	169	1 690	_	
Belize	101	1 010	_	
Brésil	8 089	80 890	3 220	
Chili	2 003	20 030	_	
Colombie	2 086	20 860	_	
Costa Rica	314	3 140	_	
Danemark	1 071	10 710	_	
El Salvador	314	3 140	_	
Équateur	437	4 370	170	
Espagne	2 492	24 920	110	
_	650	6 500	260	
État plurinational de Bolivie	16 019	160 190	200	
États-Unis			_	
Finlande	393	3 930	_	
France	2 162	21 620	_	
Guatemala	420	4 200	_	
Guyana	120	1 200	_	
Haïti	314	3 140	_	
Honduras	314	3 140	_	
Israël	173	1 730	_	
Italie	2 162	21 620	_	
Jamaïque	420	4 200	_	
Japan	2 492	24 920	_	
Mexique	5 207	52 070	2 070	
Nicaragua	314	3 140	_	
Norvège	393	3 930	_	
Panama	327	3 270	130	
Paraguay	327	3 270	130	
Pays-Bas	1 071	10 710	_	
Pérou	2 086	20 860	830	
Portugal	182	1 820	_	
République bolivarienne du Venezuela	4 311	43 110	_	
République de Corée	156	1 560	60	
République dominicaine	437	4 370	170	
République populaire de Chine	156	1 560	60	
Suède	393	3 930	_	
Suisse	1 071	10 710	_	
Suriname	105	1 050	40	
	314	3 140		
Trinité-et-Tobago	862	8 620	340	
Uruguay				
Total 2013	70 440	\$ 704 400	\$ 10 700	
Total 2012	68 979	\$ 689 790	\$ 400	

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

9. ÉVALUATION ET VARIATIONS DE LA JUSTE VALEUR

Les actifs et les passifs de la Société comptabilisés à leur juste valeur sont classés selon une hiérarchie de juste valeur conformément aux dispositions de la FASB ASC 820-10-50-2.

Le tableau de hiérarchie de valeur ci-après contient des informations sur les actifs de la Société évalués à leur juste valeur de manière récurrente au 31 décembre 2013 :

EN MILLIERS DE DOLLARS DES ÉTATS-UNIS	SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2013	PRIX COTÉS SUR DES MARCHÉS ACTIFS POUR DES ACTIFS IDENTIQUES (NIVEAU 1)	AUTRES FACTEURS OBSERVABLES IMPORTANTS (NIVEAU 2)	FACTEURS NON OBSERVABLES IMPORTANTS (NIVEAU 3)
ACTIF				
Titres d'entreprises	\$ 567 650	\$ 21 032	\$ 546 618	\$ —
Titres d'organismes étatiques	78 820	63 826	14 994	_
Titres d'État	47 753	37 754	9 999	_
LP*	12 457	_	_	12 457

^{*}Représente des investissements qui seraient autrement comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.

Le tableau de hiérarchie de valeur ci-après contient des informations sur les actifs de la Société évalués à leur juste valeur de manière récurrente au 31 décembre 2012 :

EN MILLIERS DE DOLLARS DES ÉTATS-UNIS	SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2012	PRIX COTÉS SUR DES MARCHÉS ACTIFS POUR DES ACTIFS IDENTIQUES (NIVEAU 1)	AUTRES FACTEURS OBSERVABLES IMPORTANTS (NIVEAU 2)	FACTEURS NON OBSERVABLES IMPORTANTS (NIVEAU 3)
ACTIF				
Titres d'entreprises	\$ 553 545	\$ 22 594	\$ 530 951	\$ —
Titres d'État	66 498	_	66 498	_
Titres d'organismes étatiques	64 967	64 967	_	_
LP*	14 673	_	_	14 673

^{*}Représente des investissements qui seraient autrement comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.

Le tableau suivant présente les plus et moins-values dues à la variation de la juste valeur des postes évalués à la juste valeur pour l'exercice clos au 31 décembre 2013 :

EN MILLIERS DE DOLLARS DES ÉTATS-UNIS	VARIATIONS DE LA JUSTE VALEUR INTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE
ACTIF	
Titres d'entreprises	\$ 7 481
Titres d'État	1 585
LP*	620
Titres d'organismes étatiques	30
	\$ 9 716

^{*}Représente des investissements qui seraient autrement comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Le tableau suivant présente les plus et moins-values dues à la variation de la juste valeur des postes évalués à la juste valeur pour l'exercice clos au 31 décembre 2012 :

EN MILLIERS DE DOLLARS DES ÉTATS-UNIS	VARIATIONS DE LA JUSTE VALEUR INTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE
ACTIF	
Titres d'entreprises	\$ 4 482
Titres d'État	2 687
Titres d'organismes étatiques	193
LP*	34
	\$ 7 396

^{*}Représente des investissements qui seraient autrement comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.

La variation des actifs de niveau 3 évalués à la juste valeur de manière récurrente pour les exercices clos aux 31 décembre 2013 et 2012 se présente comme suit :

EN MILLIERS DE DOLLARS DES ÉTATS-UNIS	MESURE DE LA JUSTE VALEUR DES LP EN SE SERVANT DE FACTEURS NON OBSERVABLES IMPORTANTS (NIVEAU 3)
Au 1er janvier 2012	\$ 16 583
Variation de l'actif net due aux plus-values nettes	34
Distributions reçues	(3 528)
Investissements supplémentaires	1 584
Au 31 décembre 2012	\$ 14 673
Au 1er janvier 2013	\$ 14 673
Variation de l'actif net due aux plus-values nettes	620
Distributions reçues	(5 273)
Investissements supplémentaires	2 437
Au 31 décembre 2013	\$ 12 457

MECURE DE LA MICTE

Certains instruments financiers de la Société ne sont pas mesurés à leur juste valeur de manière récurrente mais ils sont toutefois comptabilisés à un montant proche de leur juste valeur du fait qu'ils sont liquides ou à court terme. Au nombre de ces actifs et passifs financiers figurent : Espèces et valeurs assimilables, Montants à recevoir et autres actifs et Montants à payer et autres passifs.

Certains titres d'entreprise, titres d'organismes étatiques et fonds communs de placement qui comprennent les obligations d'État hors États-Unis, sont mesurés à la juste valeur sur la base des cours cotés sur des marchés actifs, technique d'évaluation compatible avec l'approche de marché. Ces titres sont classés au niveau 1 de la hiérarchie de juste valeur.

Les effets commerciaux (EC) et les certificats de dépôt (CD) qui ne se négocient pas activement, sont émis sur une base personnalisée dans le cadre de vastes programmes EC ou CD aux États-Unis. Ces titres sont évalués selon des modèles de détermination de prix car leur prix n'est pas disponible auprès des fournisseurs du marché et ils sont par conséquent classés au niveau 2.

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Les prêts de la Société sont généralement comptabilisés au montant en principal de l'encours. Aux fins des informations à fournir, la Société utilise une date d'évaluation du 31 décembre pour déterminer la juste valeur de son portefeuille de prêts. Au 31 décembre 2013, pour les prêts dont il est possible de déterminer la juste valeur, la valeur comptable des investissements sous forme de prêts, plus les intérêts courus, était de 400 753 dollars (446 984 dollars au 31 décembre 2012) et leur juste valeur estimée se montait à 410 492 dollars (444 972 dollars au 31 décembre 2012). La direction pense que l'on ne peut de façon pratique déterminer la juste valeur du reste du portefeuille de prêts qui comprenait des financements personnalisés octroyés à des petites et moyennes entreprises exerçant leurs activités dans les pays membres régionaux de la Société. Au 31 décembre 2013, la valeur comptable du reste du portefeuille de prêts, exclusion faite des intérêts courus, était de 627 721 dollars (618 945 dollars au 31 décembre 2012) assortis de taux d'intérêt allant de 0,78 % à 13,81 % (1,09 % à 12,30 % au 31 décembre 2012) et d'échéances allant de moins d'un an à 15 ans (moins d'un an à 13 ans au 31 décembre 2012). Tout excédent ou déficit résultant de la différence entre la valeur comptable du portefeuille de prêts et la juste valeur présentée n'est pas nécessairement la valeur réalisable (étant donné que la Société conserve généralement ses investissements avec leurs échéances contractuelles dans le but de réaliser leur valeur constatée et de maximiser par là même les aspects liés au développement des investissements).

Les emprunts et la dette à long terme de la Société sont comptabilisés à leur montant d'origine à moins que n'ait été choisie la juste valeur comme l'autorise la FASB ASC 825-10 intitulée Option de la juste valeur. La juste valeur des emprunts et de la dette à long terme de la Société a été estimée en fonction soit des prix cotés sur le marché soit des analyses de valeur actualisée des flux de trésorerie sur la base des taux actuels d'emprunt de la Société pour des emprunts et de la dette à long terme similaires. Au 31 décembre 2013, la valeur comptable des emprunts et de la dette à long terme de la Société, plus les intérêts courus, était d'environ 2 418 dollars en deçà de la juste valeur (1 980 dollars en deçà de la juste valeur au 31 décembre 2012).

La valeur comptable des investissements sous forme de participations, comptabilisés à leur coût, se montait à 13 595 dollars au 31 décembre 2013 (11 963 dollars au 31 décembre 2012). Pour les participations directes de la Société, il n'est pas possible d'en déterminer la juste valeur car il s'agit d'opérations de placement privé personnalisé à des petites et moyennes entreprises exerçant leurs activités dans les pays membres de la région.

La valeur comptable des participations comptabilisées à la juste valeur se montait à 12 457 dollars au 31 décembre 2013 (14 673 dollars au 31 décembre 2012). Le montant total des plus et moins-values nettes pour l'exercice clos au 31 décembre 2013 intégrées comme variations de la valeur comptable des prises de participations attribuables à la variation des plus-values latentes nettes relatives aux éléments d'actif encore détenus à cette date était de 1 694 dollars (13 dollars de moins-values latentes nettes au 31 décembre 2012). Pour certains des investissements dans des LP comptabilisés au coût, le montant total de leur valeur comptable était de 3 033 dollars au 31 décembre 2013 (3 033 dollars au 31 décembre 2012) et la juste valeur estimée était de 3 707 dollars au 31 décembre 2013 (3 482 dollars au 31 décembre 2012).

À titre de méthode pratique, la juste valeur des investissements effectués dans des LP est déterminée en ayant recours à la valeur estimée de l'actif net de la LP. Les valeurs de l'actif net qui sont données par les LP sont déterminées d'après la juste valeur des investissements sous-jacents à la date de reporting. Tous les investissements pour lesquels on utilise la valeur de l'actif net (a) n'ont pas une juste valeur aisément déterminable et (b) soit préparent des états financiers compatibles avec les principes d'évaluation d'une société de placement soit ont les attributs d'une société de placement. De manière générale, les LP ont une durée de vie limitée et la Société n'entend pas vendre ni demander le rachat de ses investissements dans les LP. Les investissements dans des LP dont la Société ne peut demander le rachat à la date d'évaluation ou à court terme sont classés au niveau 3. Le produit est distribué à la Société à mesure que les LP vendent l'investissement sous-jacent. La valeur de l'actif net est ajustée lorsqu'il apparaît que la juste valeur diffère de façon significative de la valeur de l'actif net.

10. GARANTIES

Au 31 décembre 2013, aucun avis de défaut de paiement n'avait été reçu depuis le début de l'encours du produit de garantie (aucun avis au 31 décembre 2012). Les garanties conclues par la Société ont de manière générale des échéances compatibles avec celles du portefeuille de prêts. Le montant potentiel maximum des paiements futurs, qui représente les montants notionnels qui pourraient être perdus au titre des garanties s'il y avait un défaut total de paiement par la partie garantie sans tenir compte des recouvrements éventuels dans le cadre de dispositions de recours

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

ou par le biais de biens détenus ou donnés en gage, se montait à 5 663 dollars au 31 décembre 2013 (6 171 dollars au 31 décembre 2012). Au 31 décembre 2013, l'encours des garanties était dans une monnaie autre que le dollar des États-Unis. Il n'y avait aucune provision pour pertes sur ces garanties dans le compte de résultat au 31 décembre 2013 (aucune au 31 décembre 2012). La juste valeur estimée du passif au titre de la garantie est de 1 223 dollars au 31 décembre 2013 (1 228 au 31 décembre 2012).

11. ÉVENTUALITÉS

La Société participe, dans le cours ordinaire de son activité, en tant que défendeur, codéfendeur ou partie prenante à divers litiges inhérents et caractéristiques de l'activité à laquelle elle se livre. La direction de la Société estime que le règlement en dernier ressort de ces actions en justice n'aura pas un effet préjudiciable important sur la situation financière de la Société, ses résultats d'exploitation ou ses flux de trésorerie.

12. ÉVÉNEMENTS ULTÉRIEURS

La Société suit les événements notables survenant après la date du bilan et avant la publication des états financiers pour déterminer, le cas échéant, l'impact des événements sur les états financiers devant être publiés. Tous les événements ultérieurs dont la Société a connaissance ont été évalués jusqu'au 30 mars 2014, date d'approbation par l'Assemblée des gouverneurs. La direction a déterminé qu'aucun événement ultérieur ne requiert divulgation en application de la FASB ASC Sujet 855, Événements ultérieurs.

13. ACCORDS DE PRÊT

La Société mobilise des fonds auprès de banques commerciales et d'autres institutions financières en ce qui concerne certains de ses accords de prêt, accords qu'elle administre et dont elle assure le service au nom des sous-participants. Les accords sont structurés de manière à ce que les sous-participants financent leur part respective de chaque prêt et qu'il n'y ait aucun recours contre la Société.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, la Société a appelé et décaissé 93 516 dollars de fonds des sous-participants (324 208 dollars au 31 décembre 2012). Les engagements non décaissés des sous-participants s'élevaient à 15 345 dollars au 31 décembre 2013 (2 519 dollars au 31 décembre 2012).

14. OPÉRATIONS ENTRE PERSONNES MORALES APPARENTÉES

La Société se procure auprès de la BID certains services administratifs et généraux dans les domaines où la BID peut offrir des services communs de manière efficace. La Société a négocié un bail avec la BID pour des locaux pour son siège social, bail qui arrivera à échéance en 2020.

La Société a payé les montants suivants à la BID pour des locaux à usage de bureaux et certains services de soutien administratif :

EN MILLIERS DE DOLLARS DES ÉTATS-UNIS	EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE		
	2013	2012	
Locaux à usage de bureaux (siège et autres)	\$ 2 529	\$ 2 456	
Services administratifs	815	930	
Autres prestations de service de la BID	288	138	
	\$ 3 632	\$ 3 524	

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Les paiements prévus dans le cadre du bail en cours avec la BID sont les suivants :

EN MILLIERS DE DOLLARS DES ÉTATS-UNIS	2014	2015	2016	2017	2018	2019-2020
Locaux à usage de bureaux (siège)	\$ 2 063	\$ 2 125	\$ 2 189	\$ 2 254	\$ 2 322	\$ 4 855
24.044.(0.080)	\$ 2 063	\$ 2 125	\$ 2 189	\$ 2 254	\$ 2 322	\$ 4 855

Les montants à payer à la BID étaient de 4 132 dollars au 31 décembre 2013 (3 019 dollars au 31 décembre 2012).

Aux 31 décembre 2013 et 2012 respectivement, la Société avait emprunté 100 000 dollars de la facilité de crédit de la BID. Se reporter à la note 7.

La Société fournit des prestations de services-conseils à des entités du Groupe BID. La Société a été intégralement payée des honoraires exigibles au 31 décembre 2013 au titre de ces accords, soit un montant total de 100 dollars (100 dollars pour l'exercice clos au 31 décembre 2012).

15. RÉGIMES DE RETRAITE ET DE PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES AU PERSONNEL RETRAITÉ

La quasi-totalité du personnel de la Société et de la BID bénéficie d'un régime de retraite à prestations déterminées (ci-après le Régime de retraite) parrainé par la BID. Le Régime de retraite couvre les salariés locaux et internationaux. Aux termes de ce régime, les prestations sont calculées sur la base des années de service et de la moyenne des rémunérations perçues ; les cotisations versées par les salariés correspondent à un pourcentage fixe de leur rémunération, la Société et la BID versant le reliquat du coût actuariel futur des prestations offertes par le Régime de retraite. Toutes les cotisations versées au Régime de retraite sont irrévocables et sont conservées sur des comptes de retraite distincts utilisés uniquement pour le paiement de prestations dans le cadre du Régime de retraite.

La Société offre également aux retraités certaines prestations de soins de santé et autres. Tout membre du personnel actuel cotisant au Régime de retraite pendant son service actif et répondant à certains critères d'admissibilité a droit à ces prestations complémentaires dans le cadre du Régime de prestations complémentaires au personnel retraité (« RPPR »). Les retraités versent une cotisation pour le RPPR sur la base d'un barème établi de primes. La Société apporte le complément du coût actuariel déterminé de soins de santé et autres prestations futures. Toutes les cotisations et tous autres éléments d'actif et de revenu du RPPR restent la propriété de la Société mais ils sont détenus et gérés séparément des autres biens et actifs de la Société uniquement pour le paiement de prestations dans le cadre du RPPR.

Étant donné que la BID et la Société participent toutes deux au Régime de retraite et au RPPR, chaque employeur présente la part lui correspondant. Les montants présentés ci-dessous reflètent la part proportionnelle de la Société dans les coûts, les actifs et les obligations du Régime de retraite et du RPPR conformément à l'ASC Sujet 715, Indemnités — Prestations de retraite.

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Obligations et situation de capitalisation

La Société utilise la date d'évaluation du 31 décembre pour le Régime de retraite et le RPPR. Le tableau ci-dessous récapitule la variation des obligations de prestations, la variation des actifs du régime et la situation de capitalisation du Régime de retraite et du RPPR ainsi que le montant figurant au bilan :

	RÉGIME I	DE RETRAITE	RPPR	
EN MILLIERS DE DOLLARS DES ÉTATS-UNIS	2013	2012	2013	2012
Rapprochement de l'obligation de prestations				
Obligations au 1er janvier	\$ (100 798)	\$ (80 809)	\$ (60 427)	\$ (47 894)
Coût des prestations de service	(4 720)	(3 643)	(2 508)	(2 045)
Charge d'intérêts	(4 035)	(3 822)	(2 343)	(2 300)
Cotisations des participants	(957)	(1 033)	_	_
Gain ou perte actuariel	23 714	(12 888)	15 714	(8 585)
Prestations versées	1 107	1 397	420	426
Subvention de la partie D aux retraités		_	(6)	(29)
Obligations au 31 décembre	(85 689)	(100 798)	(49 150)	(60 427)
Rapprochement de la juste valeur des actifs du régim	e			
Juste valeur des actifs du régime au 1er janvier	67 169	57 196	49 531	41 053
Transferts nets entre la BID et la SII	(234)	194	_	_
Rendement effectif des actifs	7 256	7 959	5 501	6 126
Prestations versées	(1 107)	(1 397)	(420)	(426)
Cotisations des participants	957	1 033	_	_
Cotisations de l'employeur	2 967	2 184	3 911	2 778
Juste valeur des actifs du régime au 31 décembre	77 008	67 169	58 523	49 531
Situation de capitalisation				
Situation de la sous-capitalisation/capitalisation				
au 31 décembre	(8 681)	(33 629)	9 373	(10 896)
Montant net comptabilisé au 31 décembre	\$ (8 681)	\$ (33 629)	\$ 9373	\$ (10 896)
Montants comptabilisés comme éléments de passif/actif :				
Éléments d'actif ou de passif des prestations				
de retraite	(8 681)	(33 629)	9 373	(10 896)
Montant net comptabilisé au 31 décembre	\$ (8 681)	\$ (33 629)	\$ 9373	\$ (10 896)
Montants comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu :				
Gain ou perte actuariel net	692	30 240	(774)	18 711
Coût des prestations de service antérieures	7	21	_	_
Actif initial net	_	_	183	357
Montant net comptabilisé au 31 décembre			100	331

L'obligation de prestations cumulée attribuable à la Société pour le Régime de retraite était respectivement de 73 165 dollars et 78 667 dollars aux 31 décembre 2013 et 2012.

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Éléments du coût périodique net des prestations

Le coût périodique net des prestations se compose des éléments suivants :

	RÉGIME D	E RETRAITE	R	PPR
		EXERCICE CLOS	AU 31 DÉCEMBRE	1
EN MILLIERS DE DOLLARS DES ÉTATS-UNIS	2013	2012	2013	2012
Coût des prestations de service	\$ 4720	\$ 3 643	\$ 2 508	\$ 2 045
Charge d'intérêts	4 035	3 822	2 343	2 300
Rendement prévu des actifs du régime	(4 007)	(3 733)	(2 973)	(2 762)
Amortissement de :				
Obligation de transition	_	_	174	174
Perte actuarielle non constatée	2 585	1 593	1 243	728
Coût des prestations de service antérieures	14	14	_	920
Coût périodique net des prestations	\$ 7347	\$ 5 339	\$ 3 295	\$ 3 405

Autres variations des actifs du régime et des obligations de prestations comptabilisées à la rubrique Autres éléments du résultat étendu :

	RÉGIME D	ERETRAITE	RPPR	
		EXERCICE CLOS	AU 31 DÉCEMBRE	
EN MILLIERS DE DOLLARS DES ÉTATS-UNIS	2013	2012	2013	2012
Gain ou perte actuariel net	\$ (26 963)	\$ 8 468	\$ (18 242)	\$ 5 221
Amortissement de :				
Obligation de transition	_	_	(174)	(174)
Perte actuarielle nette non constatée	(2 585)	(1 593)	(1 243)	(728)
Coût des prestations de service antérieures	(14)	(14)	_	(920)
Total comptabilisé dans Autres éléments du				
résultat étendu	(29 562)	6 861	(19 659)	3 399
Total comptabilisé dans le coût périodique net des prestations et dans les Autres éléments				
du résultat étendu	\$ (22 215)	\$ 12 200	\$ (16 364)	\$ 6 804

Le gain ou perte actuariel net, le coût des prestations de services antérieures et l'obligation initiale nette estimés pour le Régime de retraite et le RPPR qui seront amortis et passeront de la rubrique cumul des autres éléments du résultat étendu à la rubrique coût périodique net des prestations durant 2014 sont d'un montant net de 7 dollars pour le Régime de retraite et de 174 dollars pour le RPPR.

Hypothèses actuarielles

Les hypothèses actuarielles retenues sont fondées sur les taux d'intérêt des marchés financiers, l'expérience passée et la meilleure estimation de la direction quant aux modifications futures des prestations et de la conjoncture économique. La modification de ces hypothèses aura un impact sur le coût et les obligations des prestations futures. Les pertes et gains actuariels surviennent lorsque les résultats réels sont différents des résultats attendus. Les pertes et gains actuariels non constatés supérieurs à 10 % de l'obligation cumulée des prestations ou de la valeur marchande des actifs du régime au début de l'exercice, le plus élevé des deux montants étant retenu, sont amortis sur la période moyenne de prestations de services restante des participants actifs devant recevoir des prestations en vertu du Régime de retraite et du RPPR, soit respectivement environ 11,7 et 12 ans.

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Le coût non constaté des prestations de services antérieures est amorti sur 10,5 ans pour le Régime de retraite et sur 2,2 ans pour le RPPR. Au 31 décembre 2009, il y a eu une modification du régime pour le RPPR de 4 600 dollars. Le coût non constaté des prestations de services antérieures pour cette modification est entièrement amorti au 31 décembre 2013.

Les hypothèses moyennes pondérées retenues pour le calcul de l'obligation de prestations et le coût net des prestations périodiques sont les suivantes :

	RÉGIME DE RETRAITE		RPPR	
_	2013	2012	2013	2012
Hypothèses moyennes pondérées retenues pour calculer l'obligation de prestations périodiques pour les exercices clos au 31 décembre				
Taux d'actualisation	4,85 %	4,00 %	4,99 %	4,25 %
Taux d'augmentation des indemnités	4,30 %	5,50 %		
	RÉGIME DE RETRAITE		RPPR	
	RÉGIME DI	RETRAITE	RP	PR
EN MILLIERS DE DOLLARS DES ÉTATS-UNIS	RÉGIME DI 2013	2012	2013	2012
EN MILLIERS DE DOLLARS DES ÉTATS-UNIS Hypothèses moyennes pondérées retenues pour calculer le coût net des prestations périodiques pour les exercices clos au 31 décembre				
Hypothèses moyennes pondérées retenues pour calculer le coût net des prestations périodiques pour les exercices clos au 31 décembre				
Hypothèses moyennes pondérées retenues pour calculer le coût net des prestations périodiques	2013	2012	2013	2012

Le taux de rendement annuel prévu des actifs du régime tient compte du taux passé de rendement des catégories d'actifs employés par les régimes et en appliquant ces rendements de façon conservatrice à la formulation des affectations des actifs de la politique d'investissement. Les taux d'actualisation utilisés pour calculer les obligations de prestations sont choisis par référence au taux des obligations en fin d'exercice de sociétés AAA et AA. Le taux d'inflation utilisé est le taux d'inflation du seuil de rentabilité à 30 ans des bons du Trésor américain nominaux et réels, à duration de 20 ans.

Pour les participants supposés prendre leur retraite aux États-Unis, l'obligation cumulée des prestations complémentaires au personnel retraité a été calculée en utilisant les taux tendanciels des coûts de soins de santé suivants :

	RPPR	
	2013	2012
Taux théorique de diminution du taux tendanciel (taux tendanciel final)	4,50 %	4,50 %
Exercice durant lequel le taux atteint le taux tendanciel final	2018	2018
Taux tendanciel des coûts des soins de santé prévu pour le prochain exercice		
Frais médicaux — (hors Medicare)	7,00 %	7,50 %
Frais médicaux — (Medicare)	6,00 %	6,50 %
Frais pharmaceutiques	6,50 %	7,00 %
Frais dentaires	4,50 %	5,00 %
Coût de la retraite hors des États-Unis*	6,00 %	6,50 %

^{*}Se réfère à toutes les prestations de services aux participants supposés prendre leur retraite hors des États-Unis.

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

L'incidence des taux tendanciels théoriques des coûts des soins de santé sur les montants comptabilisés pour le RPPR est importante. Une variation d'un point de pourcentage des taux tendanciels des coûts de soins de santé se répercuterait comme suit :

	1 % D'AUG	MENTATION	1 % DE D	IMINUTION
		EXERCICE CLOS A	U 31 DÉCEMBRE	
EN MILLIERS DE DOLLARS DES ÉTATS-UNIS	2013	2012	2013	2012
Incidence sur le total des éléments de coût (prestations et intérêts)	\$ 1154	\$ 1139	\$ (818)	\$ (804)
Incidence sur l'obligation de prestations complémentaires au personnel retraité	10 965	12 669	(8 027)	(11 532)

Actifs du régime

Les actifs du Régime de retraite et du RPPR sont principalement gérés par des directeurs d'investissement employés par la BID qui reçoivent des directives de placement tenant compte des politiques d'investissement du Régime de retraite et du RPPR. Les politiques d'investissement concernant la répartition stratégique de l'actif à long terme ont été élaborées de façon à avoir une prévision de rendements suffisants pour répondre aux besoins de fonds à long terme. Ces politiques comportent des placements en obligations américaines à revenu fixe et indexées sur l'inflation afin d'assurer une couverture partielle contre le risque de taux d'intérêt et d'inflation des passifs du Régime de retraite et du RPPR ainsi que pour se protéger contre la désinflation.

Les actifs du Régime de retraite sont placés avec une allocation cible comprise entre 45 et 61 % d'exposition au risque d'un panier d'actions bien diversifiées de marchés développés et de marchés émergents, de 3 % d'exposition au risque des titres de créance de marchés émergents, de 3 % aux contrats à terme sur indice de produits de base, de 0 à 2 % à l'immobilier public, de 2 à 3 % à l'immobilier privé et de 0 à 2 % aux titres à revenu fixe à haut rendement. Les actifs du Régime de retraite sont également placés avec une exposition de 5 % au risque de titres à revenu fixe de base, 15 % de titres à revenu fixe à longue duration et 15 % de titres américains indexés sur l'inflation.

Les actifs du RPPR sont placés avec une exposition cible comprise entre 46 et 62 % d'exposition au risque d'un panier d'actions bien diversifiées de marchés développés et de marchés émergents, de 3 % d'exposition au risque des titres de créance de marchés émergents, de 3 % d'exposition au risque de contrats à terme sur produits de base, de 3 % à l'immobilier public et de 2 % au revenu fixe à haut rendement. Les actifs du RPPR sont également investis avec 15 % d'exposition au risque de titres à revenu fixe à longue duration, 5 % de titres à revenu fixe de base et 15 % de titres américains indexés sur l'inflation.

Les allocations cibles de la politique de placements au 31 décembre 2013 sont les suivantes :

	RÉGIME DE RETRAITE	RPPR
Actions américaines	25 %	26 %
Actions non américaines	24 %	24 %
Obligations américaines indexées sur l'inflation	15 %	15 %
Titres à revenu fixe et de longue duration	15 %	15 %
Revenu fixe de base	5 %	5 %
Actions de marchés émergents	4 %	4 %
Titres de créance de marchés émergents	3 %	3 %
Contrats à terme sur indice de produits de base	3 %	3 %
Revenu fixe à haut rendement	2 %	2 %
Immobilier public	2 %	3 %
Immobilier privé	2 %	0 %

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

La gestion des risques est assurée par une surveillance continue de chaque niveau de catégorie d'actif et de chaque gestionnaire. Les placements sont rééquilibrés vers les allocations cibles de la politique en ayant recours aux flux de trésorerie et à des exercices mensuels de rééquilibrage. Les gestionnaires ne sont pas en règle générale autorisés à investir plus de 5 % de leur portefeuille respectif dans les titres d'un seul émetteur autre que le gouvernement des États-Unis. Le recours par un gestionnaire à des produits dérivés doit être spécifiquement autorisé pour chaque instrument par le Comité de placements de la BID.

Les tableaux suivants montrent les catégories de placements du Régime de retraite et du RPPR aux 31 décembre 2013 et 2012 qui sont évalués à la juste valeur et présentés avec leur allocation moyenne pondérée par niveau dans la hiérarchie de juste valeur. Ces placements sont classés dans leur intégralité sur la base du plus faible niveau de donnée significative pour l'évaluation de juste valeur, sauf pour les fonds de placement dont la classification dans la hiérarchie de juste valeur dépend de leur capacité à rembourser les actions correspondantes à leur valeur d'actif net à court terme.

RÉGIME DE RETRAITE

EN MILLIERS DE DOLLARS DES ÉTATS-UNIS	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	31 DÉCEMBRE 2013	ALLOCATIONS MOYENNES PONDÉRÉES
Actions et fonds d'actions					
Actions américaines	\$ 4 026	\$ 16 139	\$ —	\$ 20 165	26 %
Actions non américaines	5 921	12 349	_	18 270	24 %
Actions de marchés émergents	4	3 104	_	3 108	4 %
Immobilier public	1 365	_	_	1 365	2 %
Obligations d'État et fonds d'obligations diversifiés :					
Obligations à revenu fixe et	2.000	7.500		44.004	4 = 0/
de longue duration	3 689	7 592	_	11 281	15 %
Obligations à revenu fixe de base Obligations à revenu fixe et à	3 601	_	_	3 601	5 %
haut rendement Obligations américaines	_	1 506	_	1 506	2 %
indexées sur l'inflation	10 960	_	_	10 960	14 %
Dette des marchés émergents	_	2 297	_	2 297	3 %
Fonds de placement immobilier :					
Immobilier privé	_	_	1 811	1 811	2 %
Fonds de placement à court terme	2 051	593	_	2 644	3 %
_	\$ 31 617	\$ 43 580	\$ 1 811	\$ 77 008	100 %

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

RÉGIME DE RETRAITE

EN MILLIERS DE DOLLARS DES ÉTATS-UNIS	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	31 DÉCEMBRE 2012	ALLOCATIONS MOYENNES PONDÉRÉES
Actions et fonds d'actions					
Actions américaines	\$ 3530	\$ 13 101	\$ —	\$ 16 631	25 %
Actions non américaines	5 184	11 207	_	16 391	24 %
Actions de marchés émergents	_	2 796	_	2 796	4 %
Immobilier public	1 271	_	_	1 271	2 %
Obligations d'État et fonds d'obligations diversifiés :					
Fonds à revenu fixe et de					
longue duration	4 924	4 969	_	9 893	15 %
Obligations à revenu fixe de base	3 115	_	_	3 115	5 %
Obligations à revenu fixe et à					
haut rendement	_	1 345	_	1 345	2 %
Obligations américaines					
indexées sur l'inflation	_	2 076	_	2 076	3 %
Dette des marchés émergents	9 891	_	_	9 891	15 %
Fonds de placement immobilier :					
Immobilier privé	_	_	1 498	1 498	2 %
Fonds de placement à court terme	1 375	887	_	2 262	3 %
_	\$ 29 290	\$ 36 381	\$ 1 498	\$ 67 169	100 %

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

EN MILLIERS DE DOLLARS DES ÉTATS-UNIS	NIVEAU 1	NIVEAU 2	31 DÉCEMBRE 2013	ALLOCATIONS MOYENNES PONDÉRÉES
Actions et fonds d'actions				
Actions américaines	\$ —	\$ 16 006	\$ 16 006	27 %
Actions non américaines	_	14 072	14 072	24 %
Actions de marchés émergents	_	2 310	2 310	4 %
Fonds de placement immobilier public	1 626	_	1 626	3 %
Obligations d'État et fonds d'obligations diversifiés :				
Obligations à revenu fixe et de longue duration	3 166	5 421	8 587	15 %
Obligations à revenu fixe de base	_	1 148	1 148	2 %
Dette des marchés émergents	_	1 633	1 633	3 %
Obligations à revenu fixe de base	2 850	_	2 850	5 %
Obligations américaines indexées sur l'inflation	8 314	_	8 314	14 %
Fonds de placement à court terme	1 977	_	1 977	3 %
•	\$ 17 933	\$ 40 590	\$ 58 523	100 %

EN MILLIERS DE DOLLARS DES ÉTATS-UNIS	NIVEAU 1	NIVEAU 2	31 DÉCEMBRE 2012	ALLOCATIONS MOYENNES PONDÉRÉES
Actions et fonds d'actions				
Actions américaines	\$ —	\$ 14 305	\$ 14 305	29 %
Actions non américaines	_	12 044	12 044	24 %
Actions de marchés émergents	_	2 030	2 030	4 %
Fonds de placement immobilier public	1 484	_	1 484	3 %
Obligations d'État et fonds d'obligations diversifiés :				
Obligations à revenu fixe et de longue duration	4 078	3 278	7 356	15 %
Dette à haut rendement	_	998	998	2 %
Dette des marchés émergents	_	1 499	1 499	3 %
Obligations à revenu fixe de base	2 219	_	2 219	4 %
Obligations américaines indexées sur l'inflation	7 233	_	7 233	15 %
Fonds de placement à court terme	174	189	363	1 %
	\$ 15 188	\$ 34 343	\$ 49 531	100 %

RPPR

Les titres de placement qui sont évalués à la juste valeur sur la base des valeurs cotées sur des marchés actifs, technique d'évaluation compatible avec l'approche marché, sont les actions américaines, les actions non américaines, les fonds communs de placement à revenu fixe et les bons indexés sur l'inflation du trésor américain. Ces titres sont classés au niveau 1 de la hiérarchie de juste valeur. Comme l'exige la démarche d'évaluation de la juste valeur, aucun ajustement n'est fait au cours coté de ces titres.

Le mélange composite de fonds d'actions et de titres de créance des marchés émergents et de fonds de placement à court terme, qui ne sont pas cotés en bourse, est évalué à la juste valeur sur la base de la valeur d'actif net des fonds de placement et classé au niveau 2 car ces fonds peuvent être rachetés par l'entité émettrice à court terme à leur valeur d'actif net par action à la date d'évaluation. Cette technique d'évaluation est compatible avec l'approche marché.

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Les fonds de placement immobilier privé sont évalués à la juste valeur sur la base de la valeur de l'actif net de ces fonds de placement et sont classés au niveau 3 car le délai nécessaire pour le rachat de ces placements est incertain. Les hypothèses d'évaluation qu'utilisent ces fonds de placement sont la valeur de marché de biens immobiliers similaires, la valeur actualisée des flux de trésorerie, le coût de remplacement et l'endettement sur le bien (capitalisation directe). Ces méthodologies sont des techniques d'évaluation compatibles avec les approches marché et coût.

Les variations des actifs de niveau 3 évalués à la juste valeur sur une base récurrente pour l'exercice clos au 31 décembre 2013 sont comme suit :

EN MILLIERS DE DOLLARS DES ÉTATS-UNIS	LES PLACEMENTS DU RÉGIME DE RETRAITE EN SE SERVANT DE FACTEURS NON OBSERVABLES IMPORTANTS (NIVEAU 3)	
Au 1er janvier 2012	\$ 1 284	
Plus-values totales nettes	214	
Ventes et distributions de revenu		
Au 31 décembre 2012	\$ 1 498	
Au 1er janvier 2013	1 498	
Plus-values totales nettes	313	
Ventes et distributions de revenu		
Au 31 décembre 2013	\$ 1 811	

Le montant total des plus et moins-values totales nettes pour l'exercice clos au 31 décembre 2013 inclus dans la variation de valeur comptable des placements du Régime de retraite attribuable à la variation des plus-values latentes nettes relative aux actifs détenus était de 313 dollars (plus-value nette de 214 dollars au 31 décembre 2012).

Flux de trésorerie

En 2014, les cotisations de la Société au Régime de retraite et au RPPR devraient être respectivement d'environ 2 200 et 3 509 dollars. Toutes les cotisations sont faites en espèces.

Paiements estimés de prestations futures

Le tableau suivant donne le récapitulatif des paiements de prestations, tenant compte des futures prestations de services prévues, selon le besoin, qui devraient être versées au cours des cinq prochaines années et de façon globale pour les cinq années suivantes. Ces montants sont basés sur les mêmes hypothèses que celles retenues pour mesurer l'obligation de prestations au 31 décembre 2013.

EN MILLIERS DE DOLLARS DES ÉTATS-UNIS	RÉGIME DE RETRAITE	RPPR
Paiements estimés de prestations futures		
1er janvier 2014 – 31 décembre 2014	\$ 2006	\$ 662
1er janvier 2015 – 31 décembre 2015	2 191	726
1er janvier 2016 – 31 décembre 2016	2 491	833
1er janvier 2017 – 31 décembre 2017	2 634	930
1er janvier 2018 – 31 décembre 2018	2 790	1 024
1er janvier 2019 – 31 décembre 2023	18 762	7 242

MESURES DE LA HISTE VALEUR POUR

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

16. GESTION DES FONDS EXTÉRIEURS

La Société gère pour le compte des donateurs, à savoir des pays membres et d'autres entités, des fonds réservés à des usages spécifiques parmi lesquels le cofinancement de certains projets, des études techniques pour les emprunteurs, des études relatives à des projets et des programmes de recherche et de formation. Ces fonds sont détenus pour leur compte par la Société et sont tenus séparés des fonds de la Société ; ils ne sont pas inclus non plus dans les actifs de la Société. La Société reçoit une commission de gestion qui est généralement un pourcentage des fonds reçus. Cette commission figure au compte de résultat en tant que commission de services-conseils.





